

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2454

30 décembre 2006

SOMMAIRE

1PK S.A., Luxembourg	117752	Fortis Luxembourg-Vie S.A., Luxembourg.....	117774
AC & K S.A., Drinklange	117764	Galoupiot S.A., Luxembourg	117753
Aktiva Capital II, S.à r.l., Luxembourg.....	117792	Garage Pianaro, S.à r.l., Luxembourg.....	117777
Auguste Daleiden, S.à r.l., Luxembourg	117774	Ger-Adtec, S.à r.l., Bridel	117776
Barclays Aegis Investments, S.à r.l., Luxembourg	117766	Geralux, S.à r.l., Luxembourg	117755
Barclays Metis Investments No. 1, S.à r.l., Luxem-		GP Cellulose Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg.	117753
bourg.....	117791	ICO Capital S.A., Luxembourg	117792
Benetton Holding International N.V. S.A., Luxem-		In.Tra.Mag., S.à r.l., Colmar-Berg	117776
bourg.....	117757	Inbaso S.A., Luxembourg	117767
Benetton International Property N.V. S.A., Lu-		International Trademarks S.A.H., Luxembourg .	117761
xembourg.....	117757	Intersportif-Intervilla Luxembourg S.A., Erpel-	
Billing Services Group Luxembourg, S.à r.l., Lu-		dange	117779
xembourg.....	117771	Intersportif-Intervilla Luxembourg S.A., Erpel-	
Bimex S.A., Bockholtz.....	117757	dange	117779
Boutique Life Style, S.à r.l., Colmar-Berg	117774	Isometall Distribution S.A., Huldange.....	117780
Cabosse S.A., Bertrange	117775	Jaydisc, S.à r.l., Weiswampach	117780
Café Bluetime, S.à r.l., Lintgen.....	117775	Karin's Garten Service, GmbH, Olm.....	117756
Capag S.A., Luxembourg	117774	Kemaba Finance S.A., Luxembourg	117772
Carib Power Lux, S.à r.l., Luxembourg	117764	Kosmo-Lux S.A., Luxembourg.....	117776
CB Richard Ellis DH Co-Invest, S.à r.l., Luxem-		Lehman Brothers (Luxembourg) Equity Finance	
bourg.....	117781	S.A., Luxembourg	117768
CBI, S.à r.l., Commerce de Bois International,		M.A.E. Lux S.A., Redange/Attert.....	117749
Weiswampach	117780	Maze, S.à r.l., Capellen	117765
Chamalow S.A., Luxembourg.....	117750	Mega Brands International, S.à r.l., Luxembourg.	117747
Citco (Luxembourg) S.A., Luxembourg	117792	Megawind, S.à r.l., Derenbach	117752
Cotim, S.à r.l., Colmar-Berg	117776	MH Lux Constructions A.G., Weiswampach	117780
CPI CPEH 2, S.à r.l., Luxembourg	117788	Must Info S.A., Bertrange	117779
CRC Structured Energy (Lux), S.à r.l., Luxem-		Must Info S.A., Bertrange	117779
bourg.....	117767	Mythos, S.à r.l., Munsbach	117777
Daga S.A., Schieren	117772	NDIF S.A., Luxembourg.....	117765
Divad Investissements S.A., Luxembourg	117747	Orthopédie Pro-Technik, S.à r.l., Strassen	117788
Dodo S.A., Luxembourg	117773	Orthopédie Pro-Technik, S.à r.l., Strassen	117791
Dufranc S.A., Luxembourg	117763	OWR Holdings I S.A., Luxembourg	117758
Dune, S.à r.l., Capellen	117766	OWR Holdings II S.A., Luxembourg	117761
Eco-Planet, S.à r.l., Colmar-Berg	117776	OWR Holdings S.A., Luxembourg.....	117752
Elektra Finanzierung A.G., Luxembourg.....	117787	Pamplona PE Holdco 1, S.à r.l., Luxembourg....	117765
Elektra Finanzierung A.G., Luxembourg.....	117788	PEP GCO Co-Invest, S.à r.l., Luxembourg	117762
Ets. Pierre Pott & Fils, S.à r.l., Diekirch.....	117775	Pegas Nonwovens S.A., Luxembourg	117764
EU-Services, A.s.b.l., Luxembourg	117767	Peintures et Décors Lucas, S.à r.l., Heffingen....	117777
Fortis Luxembourg-IARD S.A., Luxembourg	117773	Phoenix International S.A.H., Luxembourg	117746

Pinnacle Partners, S.à r.l., Luxembourg	117771	Southwark Investment, S.à r.l., Luxembourg	117762
Promo Pires, S.à r.l., Helmsange.	117777	(Le) Sphinx Assurances Luxembourg S.A., Lu-	
Promotion Bechel 1 S.A., Bascharage	117746	xembourg	117768
Repero, S.à r.l., Luxembourg.	117763	St-Lux, S.à r.l., Luxembourg	117778
Resitalia Management, S.à r.l., Luxembourg	117762	Steve 28, S.à r.l., Luxembourg	117779
Retelux, S.à r.l., Goesdorf	117770	Talmec, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	117768
Rinnen Immobilière, S.à r.l., Binsfeld	117764	Terra & Saporì, S.à r.l., Luxembourg.	117778
Rium Capital Partners, S.à r.l., Luxembourg	117746	Thunderbird B, S.à r.l., Luxembourg	117749
S.I.I.G. S.A., Luxembourg.	117777	Thunderbird M, S.à r.l., Luxembourg.	117766
Sagelux S.A., Luxembourg.	117789	Thunderbird S, S.à r.l., Luxembourg	117766
Sagelux S.A., Luxembourg.	117791	Timco, S.à r.l., Colmar-Berg	117778
Sawmill Investments, S.à r.l., Luxembourg	117758	Tokyotoys Europe, S.à r.l., Schieren	117772
Sawmill Investments, S.à r.l., Luxembourg	117761	Transports Charles Dugailliez, S.à r.l., Heiner-	
Schreinerei V. Messerich S.A., Hosingen	117780	scheid	117771
Service Vert, S.à r.l., Colmar-Berg	117778	Umbex S.A., Luxembourg.	117786
Shanghai-Galerie, Restaurant Chinois, S.à r.l., Et-		Valcor Corporate International S.A.	117775
telbruck	117772	Vitrum Lux S.A., Rodange.	117773
SOFIPA S.A., Société de Financement et de Par-		Wiwelco S.A., Luxembourg	117755
ticipation	117763	Xeltar Holding S.A., Luxembourg	117791
Sofaco S.A., Helmsange	117778	Xeltar Holding S.A., Luxembourg	117792

RIUM CAPITAL PARTNERS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R. C. Luxembourg B 99.861.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2006, réf. LSO-BW04303, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 novembre 2006.

Signature.

(129232.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2006.

PROMOTION BECHEL 1 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4955 Bascharage, 9, rue des Roses.
R. C. Luxembourg B 89.934.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2006, réf. LSO-BW07615, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 novembre 2006.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS

Réviseurs d'entreprises

Signatures

(129243.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2006.

PHOENIX INTERNATIONAL, Holdingaktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1449 Luxembourg, 2, rue de l'Eau.
H. R. Luxemburg B 63.645.

Auszug des Protokolls der außerordentlichen Generalversammlung vom 16. Oktober 2006

Die ausserordentliche Generalversammlung nimmt Kenntnis vom Rücktritt als Mitglied des Verwaltungsrates von Herrn Michael Kreuzen und Lars Mehrmann. Die Generalversammlung beschliesst die Ernennung zum Verwaltungsrat von Herrn Odfried Schulz, wohnhaft in EE-10150 Tallin, Weizemberger 15/3 und Frau Joelle Kettels, wohnhaft in L-4631 Obercorn, 36B, rue des Mines. Ihre Mandate werden mit der ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2012 enden.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MAZARS

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 2006, réf. LSO-BW03369. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(129570.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2006.

117747

**MEGA BRANDS INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. MEGA BLOKS INTERNATIONAL, S.à r.l.).**

Capital social: EUR 876.450,-.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.
R. C. Luxembourg B 99.516.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société tenue au siège social le 23 novembre 2006 que:

- Les administrateurs suivants ont été renommés jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2007:
 - * Olivier Dorier, Directeur, 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg;
 - * Stewart Kam-Cheong, 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg;
 - * Alain Tanguay, 4505, Hickmore, H4T 1K5 Montreal, Quebec.
- PricewaterhouseCoopers, S.à r.l. a été élu jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2007 en tant que réviseur d'entreprises.
- Chris Vandersyppe a été nommé délégué à la gestion pour un mandat à durée indéterminé.

Luxembourg, le 23 novembre 2006.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un gérant

Enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 2006, réf. LSO-BW06649. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(129678.3//25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2006.

DIVAD INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 121.788.

—
STATUTS

L'an deux mille six, le trente et un octobre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

Ont comparu:

1.- La société ANGLO MANX TRUST CORPORATION LIMITED as trustee of THE DAVID TRUST, ayant son siège social à Douglas, Athol Street 5 (Ile de Man), ici représentée par Madame Marie-Fiore Ries-Bonani, ci-après qualifiée, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

2.- Madame Marie-Fiore Ries-Bonani, employée privée, demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

La prédite procuration, signée ne varietur par la mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société de participations financières, sous forme de société anonyme, qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il existe une société de participations financières sous forme de société anonyme et sous la dénomination de DIVAD INVESTISSEMENTS S.A.

Art. 2. La durée de la société est illimitée.

Art. 3. Le siège social de la société est établi à Luxembourg.

Si des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se présentent ou paraissent imminents, le siège pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète des circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle nonobstant ce transfert provisoire restera luxembourgeoise.

Art. 4. La société a pour objet toutes prises de participations sous quelque forme que ce soit dans des entreprises ou sociétés luxembourgeoises ou étrangères; l'acquisition par voie d'achat, d'échange, de souscription, d'apport et de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par voie de vente, d'échange et de toute autre manière de parts sociales et valeurs mobilières de toutes espèces; le contrôle et la mise en valeur de ces participations, notamment grâce à l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse de tous concours, prêts, avances ou garanties; l'emploi de ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres, marques et brevets de toute origine, l'acquisition par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, de tous titres et brevets, la réalisation par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement et la mise en valeur de ces affaires et brevets.

La société pourra effectuer toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rapporter directement ou indirectement aux activités ci-dessus décrites et susceptibles d'en faciliter l'accomplissement.

Art. 5. Le capital souscrit est fixé à cinquante mille euro (50.000,- EUR), représenté par cinq cents (500) actions de cent euro (100,- EUR) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins et qui élit un président dans son sein. Les administrateurs sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

Art. 7. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social, et tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par les présents statuts ou par la loi, est de sa compétence. Il peut notamment compromettre, transiger, consentir tous désistements et mainlevées avec ou sans paiement.

Le conseil d'administration peut prêter ou emprunter à court ou à long terme, même au moyen d'émissions d'obligations avec ou sans garantie; ces obligations pourront, sur autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, être converties en actions.

Le conseil d'administration peut procéder à un versement d'acomptes sur dividendes aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de la gestion journalière des affaires de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et/ou agents, associés ou non-associés.

La société se trouve engagée, soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle de la personne à ce déléguée par le conseil.

Art. 8. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par un membre du conseil ou la personne à ce déléguée par le conseil.

Art. 9. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

Art. 10. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 11. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le deuxième mardi du mois d'avril à 11.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les avis de convocation. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se réunira le premier jour ouvrable suivant.

Art. 12. Pour pouvoir assister à l'assemblée générale, les propriétaires d'actions au porteur doivent en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter lui-même ou par mandataire, lequel peut ne pas être lui-même actionnaire.

Art. 13. L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

Art. 14. Pour tous les points non réglés aux présents statuts, les parties se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 et aux lois modificatives.

Disposition transitoire

Par dérogation le premier exercice commencera aujourd'hui même pour finir le 31 décembre 2006.

Souscription

Le capital social a été souscrit comme suit:

	Actions
1.- La société ANGLO MANX TRUST CORPORATION LIMITED as trustee of THE DAVID TRUST, pré-désignée, quatre cent quatre-vingt-dix-neuf actions	499
2.- Madame Marie-Fiore Ries-Bonani, préqualifiée, une action	<u>1</u>
Total: cinq cents actions	500

Toutes les actions ainsi souscrites ont été intégralement libérées par des versements en numéraire, de sorte que la somme de cinquante mille euro (50.000,- EUR) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

117749

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, s'élève à environ mille six cents euro.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et à l'unanimité ils ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

Sont nommés aux fonctions d'administrateurs:

- Monsieur Alexis De Bernardi, licencié en sciences économiques, né à Luxembourg, le 13 février 1975, demeurant professionnellement à L- 1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont;
- Monsieur Mohammed Kara, expert-comptable, né à Oum Toub-Denaira (Algérie), le 21 juillet 1954, demeurant professionnellement à L- 1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont;
- Monsieur Jean-Marc Heitz, comptable, né à Luxembourg, le 28 septembre 1958, demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

Deuxième résolution

Est nommé commissaire aux comptes:

Monsieur Robert Reggiori, expert-comptable, né à Metz (France), le 15 novembre 1966, demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

Troisième résolution

Le mandat des administrateurs et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statutaire de 2009.

Quatrième résolution

L'adresse de la société est fixée à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

Le conseil d'administration est autorisé à changer l'adresse de la société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la personne comparante, connue du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: M.-F. Ries-Bonani, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 10 novembre 2006, vol. 539, fol. 65, case 8. – Reçu 500 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 24 novembre 2006.

J. Seckler.

(130041.3/231/129) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

THUNDERBIRD B, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 117.025.

Extrait des résolutions prises par les gérants, datées du 17 novembre 2006

Les gérants de la Société ont décidé en date du 17 novembre 2006, de transférer le siège de la Société du 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg au 25C, boulevard Royal, 3^e étage, L-2449 Luxembourg avec effet au 15 octobre 2006.

Luxembourg, le 17 novembre 2006.

LUEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2006, réf. LSO-BW07184. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(129692.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2006.

M.A.E. LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8510 Redange/Attert, 11A, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 103.187.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 6 novembre 2006, réf. DSO-BW00050, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Colmar-Berg, le 10 novembre 2006.

FIDUCIAIRE FRANCIS BINSFELD

Signature

(120648.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 novembre 2006.

CHAMALOW S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 121.789.

—
STATUTS

L'an deux mille six, le vingt-quatre octobre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

Ont comparu:

1.- La société DALECREST LIMITED, ayant son siège social à Douglas, 5, Athol Street (Ile de Man), ici représentée par Madame Romaine Scheifer-Gillen, ci-après qualifiée, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

2.- Madame Romaine Scheifer-Gillen, employée privée, demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

La prédite procuration, signée ne varietur par la mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société de participations financières, sous forme de société anonyme, qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il existe une société de participations financières sous forme de société anonyme et sous la dénomination de CHAMALOW S.A.

Art. 2. La durée de la société est illimitée.

Art. 3. Le siège social de la société est établi à Luxembourg.

Si des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se présentent ou paraissent imminents, le siège pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète des circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle nonobstant ce transfert provisoire restera luxembourgeoise.

Art. 4. La société a pour objet toutes prises de participations sous quelque forme que ce soit dans des entreprises ou sociétés luxembourgeoises ou étrangères; l'acquisition par voie d'achat, d'échange, de souscription, d'apport et de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par voie de vente, d'échange et de toute autre manière de parts sociales et valeurs mobilières de toutes espèces; le contrôle et la mise en valeur de ces participations, notamment grâce à l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse de tous concours, prêts, avances ou garanties; l'emploi de ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres, marques et brevets de toute origine, l'acquisition par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, de tous titres et brevets, la réalisation par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement et la mise en valeur de ces affaires et brevets, sans vouloir bénéficier du régime fiscal spécial prévu par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés de participations financières.

La société pourra effectuer toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rapporter directement ou indirectement aux activités ci-dessus décrites et susceptibles d'en faciliter l'accomplissement.

Art. 5. Le capital souscrit est fixé à trente-deux mille euro (32.000,- EUR), représenté par trois cent vingt (320) actions de cent euro (100,- EUR) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins et qui élit un président dans son sein. Les administrateurs sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

Art. 7. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social, et tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par les présents statuts ou par la loi, est de sa compétence. Il peut notamment compromettre, transiger, consentir tous désistements et mainlevées avec ou sans paiement.

Le conseil d'administration peut prêter ou emprunter à court ou à long terme, même au moyen d'émissions d'obligations avec ou sans garantie; ces obligations pourront, sur autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, être converties en actions.

Le conseil d'administration peut procéder à un versement d'acomptes sur dividendes aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de la gestion journalière des affaires de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et/ou agents, associés ou non-associés.

La société se trouve engagée, soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle de la personne à ce déléguée par le conseil.

Art. 8. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par un membre du conseil ou la personne à ce déléguée par le conseil.

Art. 9. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

Art. 10. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 11. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le deuxième mercredi du mois de mai à 15.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les avis de convocation. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se réunira le premier jour ouvrable suivant.

Art. 12. Pour pouvoir assister à l'assemblée générale, les propriétaires d'actions au porteur doivent en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter lui-même ou par mandataire, lequel peut ne pas être lui-même actionnaire.

Art. 13. L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

Art. 14. Pour tous les points non réglés aux présents statuts, les parties se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 et aux lois modificatives.

Disposition transitoire

Par dérogation le premier exercice commencera aujourd'hui même pour finir le 31 décembre 2006.

Souscription

Le capital social a été souscrit comme suit:

	Actions
1. - La société DALECREST LIMITED, prédésignée, trois cent dix-neuf	319
2. - Madame Romaine Scheifer-Gillen, préqualifiée, une	1
Total: trois cent vingt actions	320

Toutes les actions ainsi souscrites ont été intégralement libérées par des versements en numéraire, de sorte que la somme de trente-deux mille euro (32.000,- EUR) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, s'élève à environ mille quatre cents euro.

Assemblée Générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et à l'unanimité ils ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

Sont nommés aux fonctions d'administrateurs:

- Monsieur Alexis De Bernardi, licencié en sciences économiques, né à Luxembourg, le 13 février 1975, demeurant professionnellement à L- 1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont;

- Monsieur Robert Reggiori, expert-comptable, né à Metz (France), le 15 novembre 1966, demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont;

- Monsieur Régis Donati, expert-comptable, né à Briey (France), le 19 décembre 1965, demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

Deuxième résolution

Est nommé commissaire aux comptes:

Monsieur Louis-Vegas Pieroni, expert comptable, né à Fameck (France), le 26 septembre 1967, demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

Troisième résolution

Le mandat des administrateurs et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statutaire de 2009.

Quatrième résolution

L'adresse de la société est fixée à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

Le conseil d'administration est autorisé à changer l'adresse de la société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la personne comparante, connue du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: R. Scheifer-Gillen, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 6 novembre 2006, vol. 539, fol. 57, case 6. – Reçu 320 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 24 novembre 2006.

J. Seckler.

(130086.3/231/127) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

1PK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1521 Luxembourg, 134, rue Adolphe Fischer.

R. C. Luxembourg B 88.761.

—
EXTRAIT

Le Conseil d'Administration, réuni au siège de la prédite société le 11 octobre 2006, a pris à l'unanimité la résolution suivante:

1. «Le Conseil d'administration décide de transférer le siège social de la société de L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy à L-1521 Luxembourg, 134, rue Adolphe Fischer.»

Pour extrait conforme

O. Birre

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2006, réf. LSO-BW02683. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(129696.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2006.

MEGAWIND, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9645 Derenbach, Maison 1.

R. C. Luxembourg B 101.859.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 6 novembre 2006, réf. DSO-BW00051, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Colmar-Berg, le 10 novembre 2006.

FIDUCIAIRE FRANCIS BINSFELD

Signature

(120653.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 novembre 2006.

OWR HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 100.000,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R. C. Luxembourg B 105.042.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 novembre 2006 que:

- La démission de la société ELPERS and C^o REVISEURS D'ENTREPRISES, S.à r.l. en tant que Commissaire aux Comptes est acceptée, avec effet immédiat;

- La société KHONEN & ASSOCIES, S.à r.l. domiciliée au 66, rue Marie-Adélaïde, L-2128 Luxembourg a été élue au poste de Commissaire aux Comptes, avec effet immédiat. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'an 2010;

- La démission de Monsieur Patrice Gallasin en tant qu'Administrateur est acceptée, avec effet immédiat;

- Monsieur Frank Walenta ayant comme adresse professionnelle 12, rue Léon Thyès à L-2636 Luxembourg est élu nouvel Administrateur avec effet immédiat. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'an 2010.

Luxembourg, le 24 novembre 2006.

Pour extrait conforme

B. Zech

Enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2006, réf. LSO-BW07004. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(129713.3//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2006.

117753

GP CELLULOSE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.565.700,-.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 99.513.

—
EXTRAIT

Il ressort d'un acte notarié d'apport en nature en date du 29 juin 2006 que les soixante-deux mille six cent vingt-huit (62.628) parts sociales ordinaires d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, représentant ensemble la totalité du capital social de la Société, ont été transférées à GP WORLDWIDE INVESTMENTS (LUXEMBOURG), S.à r.l.

Du 29 juin 2006 au 30 juin 2006 (date de la liquidation de la Société), les soixante-deux mille six cent vingt-huit (62.628) parts sociales de la Société étaient détenues par GP WORLDWIDE INVESTMENTS (LUXEMBOURG), S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par droit luxembourgeois, ayant son siège social au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchbberg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B numéro 99.512.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 31 août 2006.

Pour extrait conforme

ATOZ

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006, réf. LSO-BU00060. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(129699.3//24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2006.

GALOUPIOT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 38, avenue du X Septembre.
R. C. Luxembourg B 121.791.

—
STATUTS

L'an deux mille six, le vingt-trois octobre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Ont comparu:

1) FINANCIAL PLANNING AND DEVELOPMENT HOLDING S.A., société de droit luxembourgeois ayant son siège à Luxembourg.

2) SELECT FINANCIAL HOLDING S.A., société de droit luxembourgeois ayant son siège à Luxembourg.

Tous deux sont ici représentés par Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé, laquelle, paraphée ne varietur par la mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui. Laquelle comparants, agissant ès- dites qualités, a requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme que les fondateurs ont déclaré constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er}. Dénomination, Siège, Objet, Durée

Art. 1^{er}. Il est constitué par les présentes entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci- après créées une société anonyme luxembourgeoise, dénommée: GALOUPIOT S.A.

Art. 2. La société est constituée pour une durée illimitée. Elle peut être dissoute à tout moment par une décision des actionnaires délibérant dans les conditions requises pour un changement des statuts.

Art. 3. Le siège de la société est établi à Luxembourg-Ville.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social feraient obstacle à l'activité normale de la société à son siège ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré par simple décision du conseil d'administration dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg et même à l'étranger, et ce jusqu'à la disparition desdits événements.

Art. 4. La société a pour objet la prise de participation sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières, ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, la prestation de services à filiales, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, de tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin toute activité et toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet, sans vouloir bénéficier du régime fiscal particulier organisé par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holdings.

La société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques ou financières en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à en faciliter l'accomplissement.

La société a également pour objet l'exécution de toutes opérations immobilières, la gestion et l'administration de biens immobiliers.

Titre II. Capital social, Actions

Art. 5. Le capital souscrit est fixé à EUR 31.000,- (trente et un mille euros), représenté par 310 (trois cent dix) actions de EUR 100,- (cent euros) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales. Toutes les actions sont nominatives ou au porteur.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

Titre III. Administration, Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins et qui élit un président dans son sein. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

Art. 7. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social, et tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par les présents statuts ou par la loi, est de sa compétence. Il peut notamment accepter des compromis, transiger, consentir tous désistements et mainlevées avec ou sans paiement.

Le conseil d'administration est autorisé à procéder au versement d'acomptes sur dividendes aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de la gestion journalière des affaires de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, agents, associés ou non-associés.

La première personne à qui sera déléguée la gestion journalière et le premier président du conseil d'administration peuvent être nommés par la première assemblée générale des actionnaires.

La société se trouve engagée, soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle de la personne à ce déléguée par le conseil.

Art. 8. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par un membre du conseil ou la personne à ce déléguée par le conseil.

Art. 9. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

Titre IV. Année sociale - Assemblées générales

Art. 10. L'année sociale commence le premier janvier et finit le 31 décembre.

Art. 11. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le deuxième mercredi du mois de mai à 18.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les avis de convocation. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se réunira le premier jour ouvrable suivant.

Art. 12. Tout actionnaire aura le droit de voter lui-même ou par mandataire, lequel peut ne pas être lui-même actionnaire

Art. 13. L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Titre V. Généralités

Art. 14. Pour tous points non réglés aux présents statuts, les parties se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 et aux lois modificatives.

Dispositions transitoires

Exceptionnellement, le premier exercice social commencera ce jour et se terminera le 31 décembre 2006.

Souscription - Libération

Le capital social a été souscrit comme suit:

	Actions
1. FINANCIAL PLANNING DEVELOPMENT HOLDING S.A., prédésignée, cent cinquante cinq actions . . .	155
2. SELECT FINANCIAL HOLDING S.A., prédésignée, cent cinquante cinq actions	155
Total: Trois cents dix actions.	310

Toutes les actions ainsi souscrites ont été libérées par des versements en numéraire à concurrence de 100% (cent pour cent), de sorte que la somme de EUR 31.000,- (trente et un mille euros) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Déclaration

Le notaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société, ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, s'élève à environ 1.600,- Euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants ès-qualités qu'ils agissent, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et à l'unanimité ils ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un. Sont nommés aux fonctions d'administrateurs pour la durée de six ans:

- 1) M. François Aubry, demeurant à 4, rue Chalgrin, F-75016 Paris.
- 2) Mme Sophie Herouard, demeurant à 3, rue de l'Arsenal, F- 76310 Sainte adresse.
- 3) M. Patrick Albertini, demeurant 2, avenue Beauséjour, F-92000 Clamart.

Deuxième résolution

L'assemblée nomme comme commissaire aux comptes pour la durée de six ans: La société EUROPEAN MANAGEMENT FIDUCIARY S.A., 38, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg.

Troisième résolution

L'adresse de la société est fixée au 38, avenue du X septembre, L-2550 Luxembourg.

Le conseil d'administration est autorisé à changer l'adresse de la société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

Quatrième résolution

L'assemblée générale autorise le conseil d'administration à déléguer la gestion journalière des affaires de la société à un ou plusieurs de ses membres.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2006, vol. 30CS, fol. 14, case 4. – Reçu 310 euros.

Le Receveur ff. (signé): Tholl.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 novembre 2006.

J. Elvinger.

(130094.3/211/123) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

GERALUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 100, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 18.942.

Extrait de la convention de cession de parts sociales du 22 décembre 2005

Il résulte d'une convention de cession de parts sociales du 22 décembre 2005 que:

Monsieur Stergios Papageorgiu, gérant de sociétés, demeurant à L-1465 Luxembourg, 1, rue Michel Engels, cède 30 (trente) parts sociales de la société GERALUX, S.à r.l.,

à la société ALPHA S.A., ayant son siège social à L-1150 Luxembourg, rte d'Arlon, 100, R.C.S. B 112.528, pour le prix de 100.000,00 (cent mille) EUR.

Pour extrait conforme

FIDUPLAN S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 novembre 2006, réf. LSO-BW05357. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(129700.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2006.

WIWELCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1641 Luxembourg, 4, rue Nicolas Gredt.

R. C. Luxembourg B 83.144.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale du 10 novembre 2006

Transfert du siège social de la société de 257, route d'Esch L-1471 Luxembourg à 4, rue Nicolas Gredt L-1641 Luxembourg.

Fixation de l'adresse du siège social à 4, rue Nicolas Gredt L-1641 Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme

A. Welter

Enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2006, réf. LSO-BW04071. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(129880.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006 .

KARIN'S GARTEN SERVICE, GmbH, Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-8393 Olm, 8, rue de Capellen.

H. R. Luxemburg B 121.803.

 —
 STATUTEN

Im Jahre zweitausendsechs, den vierundzwanzigsten November,
ist vor dem unterzeichneten Notar Camille Mines, mit dem Amtswohnsitz in Capellen,

Erschienen:

Frau Karin Schütz, Landschaftsgärtnerin, wohnhaft in L-8393 Olm, 8, rue de Capellen,

Welche Komparentin erklärte eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung gründen zu wollen und den amtierenden Notar ersuchte, folgenden Gesellschaftsvertrag zu beurkunden.

Art. 1. Die Gesellschaft ist als Gesellschaft mit beschränkter Haftung auf der Grundlage des Gesetzes betreffend die Handelsgesellschaften vom 10. August 1915 nebst den dazu ergangenen Gesetzesänderungen, insbesondere dem Gesetz vom 28. Dezember 1992 über die Einpersonengesellschaften, errichtet.

Sie führt den Namen: KARIN'S GARTEN SERVICE, GmbH

Der Sitz der Gesellschaft ist in Olm, er kann durch einfachen Beschluß der Geschäftsführung in jede beliebige Ortschaft des Grossherzogtums Luxemburg verlegt werden. Die Gesellschaft kann einen oder mehrere gleichrangige Büros unterhalten. Sollten außergewöhnliche Ereignisse politischer, wirtschaftlicher oder sozialer Art eintreten oder bevorstehen, die geeignet sein könnten, die normale Geschäftsabwicklung am Gesellschaftssitz beziehungsweise den einzelnen Büros und/oder den reibungslosen Verkehr zwischen diesem Sitz und dem Ausland zu beeinträchtigen, so kann der Gesellschaftssitz vorübergehend, jedoch längstens bis zur endgültigen Wiederherstellung normaler Verhältnisse, ins Ausland verlegt werden, und zwar unter Beibehaltung der luxemburgischen Staatszugehörigkeit.

Die Dauer der Gesellschaft ist nicht begrenzt.

Art. 2. Zweck der Gesellschaft ist der Betrieb einer Landschaftsgärtnerei mit Erbringung der brauchenüblichen Dienstleistungen und dem Vertrieb von brauchenüblichen Handelsgütern.

Die Gesellschaft ist ermächtigt, diese Tätigkeiten sowohl im Grossherzogtum Luxemburg wie auch im Ausland auszuüben.

Sie kann sich an anderen Gesellschaften beteiligen oder solche errichten und zwar mit jeglichem Gesellschaftszweck und in jeder Gesellschaftsform, sowie im In- und Ausland Niederlassungen errichten.

Art. 3. Das Gesellschaftskapital beträgt Euro 12.500,- (in Worten: zwölftausendfünfhundert Euro) und ist in 100 Anteile von je 125,- Euro eingeteilt.

Die Gesellschaftsanteile wurden alle von Frau Karin Schütz gezeichnet.

Die Anteile sind voll in bar eingezahlt, so dass der Gesellschaft ab heute der Gegenwert von dreizehntausend Euro zur Verfügung steht, wie dies dem amtierenden Notar nachwiesen wurde, der dies ausdrücklich bestätigt.

Art. 4. Die Verwaltung der Gesellschaft obliegt einem oder mehreren Geschäftsführern, die vom Gesellschafter ernannt und beliebig abberufen werden können, und deren Befugnisse vom Gesellschafter festgelegt werden.

Art. 5. Das Geschäftsjahr entspricht dem Kalenderjahr. Jährlich wird wenigstens ein Zwanzigstel des Reingewinns zur Bildung eines Reservefonds verwendet, bis der Reservefonds ein Zehntel des Gesellschaftskapitals erreicht hat. Sobald dieses Zehntel in Anspruch genommen wird, muß der Reservefonds neu aufgefüllt werden.

Art. 6. Die Gesellschaft wird nicht durch Tod, Entmündigung oder Konkurs des Gesellschafters aufgelöst. Nachfolger und Gläubiger des Gesellschafters haben nicht das Recht, auf die Güter und Werte der Gesellschaft Siegel anzulegen, Inventare aufnehmen zu lassen oder sonstige Akte zu tätigen, die den normalen Geschäftsgang der Gesellschaft beeinträchtigen können.

Art. 7. Dem Alleingesellschafter obliegen alle Befugnisse der Generalversammlung.

Alle Beschlüsse, die der Gesellschafter in dieser Eigenschaft fasst, sowie alle Vereinbarungen zwischen dem Gesellschafter und der Gesellschaft müssen schriftlich festgelegt werden.

Art. 8. Für alle Fragen, die nicht durch die gegenwärtige Satzung geregelt sind, gelten die Bestimmungen des Gesetzes betreffend die Handelsgesellschaften vom 10. August 1915 nebst Änderungsgesetzen.

Erklärung

Der Notar hat festgestellt, dass die Bedingungen der Artikel 27 und 183 des Gesetzes betreffend die Handelsgesellschaften erfüllt sind.

Kosten

Der Gesamtbetrag der Kosten, Ausgaben, Vergütungen und Auslagen, unter welcher Form auch immer, welche der Gesellschaft aus Anlaß ihrer Gründung entstehen, beläuft sich auf ungefähr EUR 1.500,-

Übergangsbestimmungen

Das erste Geschäftsjahr beginnt am Tage der Gründung und endet am 31. Dezember 2007.

Ausserordentliche Gesellschafterversammlung

Und sofort nach der Gründung der Gesellschaft hat der Gesellschafter in einer außerordentlichen Gesellschafterversammlung beschlossen:

1.) Die Zahl der Geschäftsführer der Gesellschaft wird auf einen festgesetzt.

2.) Es wird zur alleinzeichnungsberechtigten Geschäftsführerin ernannt: Frau Karin Schütz, Landschaftsgärtnerin, geboren in Riesa (D) am 8. September 1973, wohnhaft in L-8393 Olm, 8, rue de Capellen.

3.) Der Sitz der Gesellschaft ist in L-8393 Olm, 8, rue de Capellen.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Capellen, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an die Komparentin, welche dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand, Wohnort bekannt ist, hat dieselbe mit Uns Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Signé: K. Schütz, C. Mines.

Enregistré à Capellen, le 27 novembre 2006, vol. 437, fol. 24, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Santioni.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre pour publication aux fins de la Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Capellen, le 28 novembre 2006.

C. Mines.

(130234.3/225/74) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

BENETTON INTERNATIONAL PROPERTY N.V. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 1, place d'Armes.

R. C. Luxembourg B 89.123.

—
EXTRAIT

Il ressort d'une lettre adressée à la Société en date du 6 novembre 2006, que Monsieur Pier Francesco Facchini, né le 4 août 1967 à Lugo Di Romagna en Italie et demeurant à Viale Monfenera n.16/C Treviso en Italie, a démissionné de son mandat d'administrateur et d'administrateur-délégué de la SOCIETE BENETTON INTERNATIONAL PROPERTY N.V. S.A. avec effet au 6 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Sennigerberg, le 23 novembre 2006.

Pour extrait conforme

ATOZ

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2006, réf. LSO-BW06760. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(129705.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2006.

BENETTON HOLDING INTERNATIONAL N.V. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 1, place d'Armes.

R. C. Luxembourg B 89.124.

—
EXTRAIT

Il ressort d'une lettre adressée à la Société en date du 6 novembre 2006, que Monsieur Pier Francesco Facchini, né le 4 août 1967 à Lugo Di Romagna en Italie et demeurant à Viale Monfenera n.16/C Treviso en Italie, a démissionné de son mandat d'administrateur et d'administrateur-délégué de la Société BENETTON HOLDING INTERNATIONAL N.V. S.A. avec effet au 6 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Sennigerberg, le 23 novembre 2006.

Pour extrait conforme

ATOZ

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2006, réf. LSO-BW06764. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(129707.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2006.

BIMEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9637 Bockholtz, 4, um aale Wee.

R. C. Luxembourg B 102.330.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 2 novembre 2006, réf. LSO-BW00088, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 novembre 2006.

Signature.

(120877.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 novembre 2006.

OWR HOLDINGS I S.A., Société Anonyme.**Capital social: EUR 100.000,-.**Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 105.655.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 novembre 2006 que:

- La démission de la société ELPERS AND C° REVISEURS D'ENTREPRISES, S.à r.l. en tant que Commissaire aux Comptes est acceptée, avec effet immédiat;
- La société KHONEN & ASSOCIES, S.à r.l. domiciliée au 66, rue Marie-Adélaïde, L-2128 Luxembourg a été élue au poste de Commissaire aux Comptes, avec effet immédiat. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'an 2010;
- La démission de Monsieur Roeland P. Pels en tant qu'Administrateur est acceptée, avec effet immédiat;
- Monsieur Frank Walenta ayant comme adresse professionnelle 12, rue Léon Thyès à L-2636 Luxembourg est élu nouvel Administrateur avec effet immédiat. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'an 2010.

Luxembourg, le 24 novembre 2006.

Pour extrait conforme

B. Zech

Enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2006, réf. LSO-BW07005. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(129716.3//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2006.

SAWMILL INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Share capital: EUR 16,700.00.**Registered office: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 115.208.

In the year two thousand and six, on the tenth day of the month of November.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

WALTON RBM INVESTORS V, L.L.C., a limited liability company established and organised under the laws of the State of Delaware (United States of America), having its registered office at C/O THE CORPORATION TRUST COMPANY, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801 (United States of America), registered with the Secretary of State of the State of Delaware under number 4104715;

hereby represented by Hida Ozveren, attorney, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Chicago (United States of America) on 8 November 2006.

I. The said proxy shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

II. The appearing party declares that it is the sole shareholder of SAWMILL INVESTMENTS, S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), incorporated by a deed of Maître Blanche Moutrier, notary residing in Esch-sur-Alzette (Grand Duchy of Luxembourg) of 30 March 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1125 of 9 June 2006 (the «Company»). The Company's Articles of Incorporation have never been amended.

III. The appearing party, duly represented, having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda:

1. To increase the Company's share capital by an amount of twenty thousand forty euro (EUR 20,040.-) so as to raise it from its current amount of sixteen thousand seven hundred euro (EUR 16,700.-) represented by five hundred (500) shares, with a nominal value of thirty-three euro and forty cents (EUR 33.40) each, to thirty-six thousand seven hundred forty euro (EUR 36,740.-) represented by one thousand one hundred (1,100) shares with a nominal value of thirty-three euro and forty cents (EUR 33.40) each.

2. To issue six hundred (600) new shares so as to raise the number of shares from five hundred (500) shares to one thousand one hundred (1,100) shares with a nominal value of thirty-three euro and forty cents (EUR 33.40) each, having the same rights and privileges as those attached to the existing shares.

3. To accept the subscription of six hundred (600) shares with a nominal value of thirty-three euro and forty cents (EUR 33.40) each by WALTON RBM INVESTORS V, L.L.C., prenamed (the «Subscriber») by a contribution in cash.

4. To allocate six hundred (600) shares with a nominal value of thirty-three euro and forty cents (EUR 33.40) each to the Subscriber, in consideration for its contribution in cash.

5. To amend article 5 of the Company's Articles of Incorporation so as to reflect the resolutions to be adopted under items 1 to 4.

6. Miscellaneous.

has requested the undersigned notary to document the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder resolves to increase the Company's share capital by an amount of twenty thousand forty euro (EUR 20,040.-) so as to raise it from its current amount of sixteen thousand seven hundred euro (EUR 16,700.-) represented by five hundred (500) shares, with a nominal value of thirty-three euro and forty cents (EUR 33.40) each, to thirty-six thousand seven hundred forty euro (EUR 36,740.-) represented by one thousand one hundred (1,100) shares with a nominal value of thirty-three euro and forty cents (EUR 33.40) each.

Second resolution

The sole shareholder resolves to issue six hundred (600) new shares so as to raise the number of shares from five hundred (500) shares to one thousand one hundred (1,100) shares with a nominal value of thirty-three euro and forty cents (EUR 33.40) each, having the same rights and privileges as those attached to the existing shares, and to accept the following subscription:

Subscription/Payment

Thereupon, now appears Hida Ozveren, prenamed, acting in her capacity as duly authorized agent and attorney in fact of the Subscriber, prenamed, by virtue of a proxy given in Chicago (United States of America) on 8 November 2006.

The person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of the Subscriber, prenamed, to six hundred (600) new shares of the Company with a nominal value of thirty-three euro and forty cents (EUR 33.40) each and to make payment in full for all such new shares, by a contribution in cash.

The person appearing declared and all the participants to the extraordinary general meeting recognise that the newly issued shares have been entirely paid up in cash and that the Company has at its disposal the total amount of twenty thousand forty euro (EUR 20,040.-), proof of which is given to the undersigned notary who expressly records this statement.

Third resolution

As a result of the above resolutions, the sole shareholder resolves to amend article 5 of the Company's Articles of Incorporation, which shall forthwith read as follows:

«**Art. 5.** The share capital of the Company is set at thirty-six thousand seven hundred forty euro (EUR 36,740.-) represented by one thousand one hundred (1,100) shares with a nominal value of thirty-three euro and forty cents (EUR 33.40) each, all fully subscribed and entirely paid up.

In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account into which any premium paid on any share in addition to its par value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares which the Company may redeem from its shareholders, to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholders or to allocate funds to the legal reserve.»

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the Company as a result of this document are estimated at approximately 1,500.- Euros.

Declaration

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing person's proxy holder the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person's proxy holder and in case of any differences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person's proxy holder, who is known to the notary by its surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us, the notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le dix novembre.

Par-devant Nous, Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

WALTON RBM INVESTORS V, L.L.C., une société établie et organisée sous les lois du Delaware (Etats-Unis d'Amérique) ayant son siège social à C/O THE CORPORATION TRUST COMPANY, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801 (Etats-Unis d'Amérique), enregistrée auprès du Secrétaire d'Etat de l'Etat du Delaware sous le numéro 4104715;

ici représentée par Hida Ozveren, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Chicago (Etats-Unis d'Amérique) le 8 novembre 2006.

I. Ladite procuration restera annexée au présent acte pour être soumises aux fins d'enregistrement.

II. Le comparant déclare qu'il est l'associé unique de SAWMILL INVESTMENTS, S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), constituée par un acte de Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg) en date du 30 mars 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 1125 du 9 juin 2006 (la «Société»). Les statuts de la Société n'ont jamais été modifiés.

III. Le comparant, dûment représenté, reconnaît être entièrement informé des résolutions à prendre sur base de l'ordre du jour suivant:

117760

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social de la Société de vingt mille quarante euros (EUR 20.040,-) pour le porter de son montant actuel de seize mille sept cents euros (EUR 16.700,-) représenté par cinq cents (500) parts sociales ayant une valeur nominale de trente-trois euros et quarante cents (EUR 33,40) chacune, à trente-six mille sept cent quarante euros (EUR 36.740,-) représenté par mille cent (1.100) parts sociales ayant une valeur nominale de trente-trois euros et quarante cents (EUR 33,40) chacune.

2. Emission de six cents (600) nouvelles parts sociales afin d'augmenter le nombre de parts sociales de cinq cents (500) parts sociales à mille cent (1.100) parts sociales ayant une valeur nominale de trente-trois euros et quarante cents (EUR 33,40) chacune et ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes.

3. Acceptation de la souscription de six cents (600) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de trente-trois euros et quarante cents (EUR 33,40) chacune par WALTON RBM INVESTORS V, L.L.C., susmentionné, agissant en sa qualité de souscripteur (le «Souscripteur»), par un apport en numéraire.

4. Attribution de six cents (600) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de trente-trois euros et quarante cents (EUR 33,40) chacune au Souscripteur, en contrepartie de ses apports en numéraire.

5. Modification de l'article 5 des statuts de la Société, afin de refléter les résolutions devant être adoptées sous les points 1 à 4.

6. Divers.

a requis le notaire soussigné de documenter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital social de la Société de vingt mille quarante euros (EUR 20.040,-) pour le porter de son montant actuel de seize mille sept cents euros (EUR 16.700,-) représenté par cinq cents (500) parts sociales ayant une valeur nominale de trente-trois euros et quarante cents (EUR 33,40) chacune, à trente-six mille sept cent quarante euros (EUR 36.740,-) représenté par mille cent (1.100) parts sociales ayant une valeur nominale de trente-trois euros et quarante cents (EUR 33,40) chacune.

Deuxième résolution

L'associé unique décide d'émettre six cents (600) nouvelles parts sociales afin d'augmenter le nombre de parts sociales de cinq cents (500) parts sociales à mille cent (1.100) parts sociales ayant une valeur nominale de trente-trois euros et quarante cents (EUR 33,40) chacune et ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes et d'accepter la souscription suivante:

Souscription/Paiement

Ensuite, a comparu Hida Ozveren, susmentionnée, agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisé du Souscripteur, susmentionné, en vertu d'une procuration donnée à Chicago (États-Unis d'Amérique) le 8 novembre 2006.

Le comparant déclare souscrire, au nom et pour le compte du Souscripteur susmentionné, à six cents (600) nouvelles parts sociales de la Société, avec une valeur nominale de trente-trois euros et quarante cents (EUR 33,40) chacune et de libérer intégralement ces nouvelles parts sociales par apport en numéraire.

Le comparant déclare et toutes les personnes présentes à cette assemblée générale extraordinaire reconnaissent que les parts sociales nouvellement émises ont été libérées entièrement en espèces et que la somme totale de vingt mille quarante euros (EUR 20.040,-) se trouve à la libre disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Troisième résolution

L'associé unique décide de modifier l'article 5 des statuts de la Société, qui aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social émis de la Société est fixé à trente-six mille sept cent quarante euros (EUR 36.740,-) divisé en mille cent (1.100) parts sociales ayant une valeur nominale de trente-trois euros et quarante cents (EUR 33,40) chacune, toutes les parts sociales étant entièrement libérées.

En plus du capital social, un compte de prime d'émission peut être établi auquel toutes les primes payées sur une part sociale en plus de la valeur nominale seront transférées. L'avoir de ce compte de primes peut être utilisé pour effectuer le remboursement en cas de rachat des parts sociales des actionnaires par la Société, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux actionnaires, ou pour être affecté à la réserve légale.»

Evaluation des frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature incombant à la Société en raison du présent acte sont évalués à 1.500,- Euros.

Déclaration

Le notaire instrumentaire qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du mandataire du comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du mandataire du même comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte, le présent acte notarié a été rédigé au Luxembourg, à la date mentionné au début du présent document.

Lecture du présent acte fait et interprétation donnée au mandataire du comparant, connu du notaire instrumentaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: H. Ozveren, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2006, vol. 30CS, fol. 34, case 10. – Reçu 200,40 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 novembre 2006.

J. Elvinger.

(130289.3/211/167) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

SAWMILL INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 115.208.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 44880 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

J. Elvinger.

(130290.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

OWR HOLDINGS II S.A., Société Anonyme.

Share capital: EUR 100.000,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R. C. Luxembourg B 105.424.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 novembre 2006 que:

- La démission de la société ELPERS AND C° REVISEURS D'ENTREPRISES, S.à r.l. en tant que Commissaire aux Comptes est acceptée, avec effet immédiat;

- La société KHONEN & ASSOCIES, S.à r.l. domiciliée au 66, rue Marie-Adélaïde, L-2128 Luxembourg a été élue au poste de Commissaire aux Comptes, avec effet immédiat. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'an 2010;

- La démission de Monsieur Roeland P. Pels en tant qu'Administrateur est acceptée, avec effet immédiat;

- Monsieur Frank Walenta ayant comme adresse professionnelle 12, rue Léon Thyès à L-2636 Luxembourg est élu nouvel Administrateur avec effet immédiat. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'an 2010.

Luxembourg, le 24 novembre 2006.

Pour extrait conforme

B. Zech

Enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2006, réf. LSO-BW07006. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(129718.3//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2006.

INTERNATIONAL TRADEMARKS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 44.772.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 mai 2006

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale renomme:

- Monsieur Aloyse Scherer, diplômé I.E.C.G., demeurant à 16, rue Dante, L-1412 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur;

- Monsieur Enzo Liotino, directeur, avec adresse professionnelle au 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur;

- Monsieur Gilbert Divine, fondé de pouvoir, avec adresse professionnelle au 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur.

Leurs mandats respectifs prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2008.

L'Assemblée Générale renomme comme commissaire aux comptes:

- FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A., société anonyme, 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2008.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2006, réf. LSO-BW03903. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(130138.3//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

117762

PEP GCO CO-INVEST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R. C. Luxembourg B 111.764.

—
EXTRAIT

Il résulte du contrat de transfert signé en date du 2 novembre 2005 que les parts sociales de la société, de EUR 25,- chacune, seront désormais réparties comme suit:

Designation de l'associé	Nombre de parts sociales
PEP GCO L.P., Walker House, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands.	500
Total	500

Luxembourg, le 22 novembre 2006.

P. Gallasin.

Enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2006, réf. LSO-BW07011. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(129723.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2006.

RESITALIA MANAGEMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R. C. Luxembourg B 95.324.

—
EXTRAIT

En date du 22 août 2006, l'associé unique a pris la décision suivante:

- le mandat de Mark Newman en tant gérant de la société, avec adresse au 25 Bank Street, E14 5LE London, United Kingdom, est renouvelé pour une période d'un an;
- le mandat de Sophie Van Oosterom, en tant gérant de la société, avec adresse au 25 Bank Street, E14 5LE London, United Kingdom, est renouvelé pour une période d'un an;
- le mandat de Giuseppe Statuto, en tant gérant de la société, avec adresse au 23 Via Paolo Frisi, 00197 Rome, Italie est renouvelé pour une période d'un an;
- le mandat de Marco Stoppelli, en tant gérant de la société, avec adresse au 1 Via Giulio Palermo, 80131 Italie est renouvelé pour une période d'un an.

Luxembourg, le 23 novembre 2006.

Pour extrait conforme

P. Gallasin

Enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2006, réf. LSO-BW07015. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(129727.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2006.

SOUTHWARK INVESTMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R. C. Luxembourg B 117.460.

—
EXTRAIT

Il résulte des délibérations du Conseil de Gérance en date du 22 novembre 2006 que, sur base du contrat de transfert de parts sociales signé en date du 17 novembre 2006, le Conseil de Gérance a accepté à l'unanimité que les parts sociales de la société ayant une valeur de EUR 25,- chacune, seront désormais réparties comme suit:

Designation de l'associé	Nombre de parts
Olaf Kiener	250
Benno P. Hafner	250
Total	500

Luxembourg, le 22 novembre 2006.

F. Walenta.

Enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2006, réf. LSO-BW07017. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(129729.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2006.

117763

REPERO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 25.000,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 95.724.

—
EXTRAIT

Sur base de l'acte sous seing privé de cession de parts sociales signé en date du 1^{er} septembre 2006, le Conseil de Gérance a accepté à l'unanimité que les parts de la société de EUR 62,50 chacune, seront désormais réparties comme suit:

Designation de l'actionnaire	Nombre d'actions
BARITONE LIMITED, Thiseos 4 Egkomi, P.C. 2413 Nicosia, Cyprus	400
Total	400

Luxembourg, le 14 novembre 2006.

R.P. Pels

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 20 novembre 2006, réf. LSO-BW05413. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(129730.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2006.

SOFIPA S.A., SOCIETE DE FINANCEMENT ET DE PARTICIPATION, Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 59.127.

—
EXTRAIT

Avec effet immédiat, la société anonyme DELOITTE S.A., ayant son siège social 560, rue de Neudorf à L-2220 Luxembourg, a dénoncé le domicile établi en ses locaux, sis au 560A, rue de Neudorf à L-2220 Luxembourg, de la société anonyme SOFIPA, SOCIETE DE FINANCEMENT ET DE PARTICIPATIONS S.A., de sorte que celle-ci se trouve jusqu'à nouvel avis sans domicile ni résidence connus.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 novembre 2006.

Pour extrait conforme

Pour l'agent Domiciliataire

DELOITTE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 2006, réf. LSO-BW03444. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(129739.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2006.

DUFRANC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 65.727.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'assemblée générale extraordinaire tenue au siège social le 22 novembre 2006 que les administrateurs suivants ont été renommés jusqu'à la prochaine assemblée approuvant les comptes annuels de 2006:

- TMF ADMINISTRATIVE SERVICES S.A.;
- TMF CORPORATE SERVICES S.A.;
- TMF SECRETARIAL SERVICES S.A.

Le mandat de l'auditeur L'ALLIANCE REVISION, S.à r.l. a également été reconduit jusqu'à la prochaine assemblée approuvant les comptes annuels de 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 novembre 2006.

Pour la société

TMF ADMINISTRATIVE SERVICES S.A. / TMF CORPORATE SERVICES S.A.

Signatures / Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2006, réf. LSO-BW07155. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(130215.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

117764

CARIB POWER LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 160.000,-.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 98.999.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une résolution de l'associé unique de la Société datée du 17 novembre 2006 que:
- Mme Sonja Linz, née à Bettembourg (Grand-Duché de Luxembourg) le 10 avril 1958, ayant son adresse professionnelle au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

A été nommée gérant de catégorie B de la Société en remplacement de M. Jan Rottiers, démissionnaire.

Le mandat du nouveau gérant est à durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 novembre 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2006, réf. LSO-BW07650. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(129740.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2006.

AC & K S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9952 Drinklange, Maison 17.

R. C. Luxembourg B 96.252.

—
Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale du 18 octobre 2005

Transfert du siège social de la société de Maison 17 A L-9952 Drinklange à Maison 17 L-9952 Drinklange

Fixation de l'adresse du siège social à Maison 17 L-9952 Drinklange.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2006, réf. LSO-BV05368. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(129881.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006 .

**PEGAS NONWOVENS S.A., Société Anonyme,
(anc. PAMPLONA PE HOLDCO 2 S.A.).**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 112.044.

—
Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de la Société tenue en date du 12 octobre 2006 qu'il a été décidé, sur base de l'article 2.3 des statuts, de transférer le siège social de la Société du 43, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg au 68-70, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 21 novembre 2006.

Certifié conforme et sincère

Pour la Société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2006, réf. LSO-BW06803. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(129900.4//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

RINNEN IMMOBILIERE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9946 Binsfeld, 52, rue de Troisvierges.

R. C. Luxembourg B 95.806.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 30 octobre 2006, réf. DSO-BV00202, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

D. Rinnen-Puetz.

(121101.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 novembre 2006.

117765

NDIF S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.
R. C. Luxembourg B 88.275.

EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 9 novembre 2006 que:

- Monsieur Vlodaver Yitshaq, administrateur de sociétés, né le 7 juin 1937 à Ranat-Gan (Israël), demeurant au 40A, Place Guillaume II L-1648 Luxembourg, a été nommé en tant qu'Administrateur de la société en remplacement de Monsieur Riccardo Moraldi, démissionnaire.

- Monsieur Vlodaver Emmanuel, administrateur de sociétés, né le 3 octobre 1967 à Elsene (Belgique), demeurant Heerweg 5 B-1650 Beersel, a été nommé en tant qu'Administrateur de la société en remplacement de Monsieur Alain Lam, démissionnaire.

- Madame Vlodaver Iris, administrateur de sociétés, née le 22 février 1970 à Ixelles (Belgique), demeurant rue de l'Es-crime 43/TM B-1190 Forest, a été nommée en tant qu'Administrateur de la société en remplacement de Monsieur David de Marco, démissionnaire.

- Madame Dhynes Michèle, employée privée, née le 27 avril 1944 à Bruxelles (Belgique), demeurant au 40A, Place Guillaume II L-1648 Luxembourg a été nommée Commissaire aux Comptes, en remplacement de Monsieur Olivier D-rier, démissionnaire.

Les mandats des administrateurs et du commissaire viendront à échéance lors de l'assemblée générale devant se tenir en l'an 2009

- Le siège social de la société a été transféré au 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 novembre 2006.

Pour extrait conforme

Pour l'agent domiciliataire

SOCIETE DE SERVICES FIDUCIAIRES, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2006, réf. LSO-BW05037. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(129888.3//31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

PAMPLONA PE HOLDCO 1, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 87.500,-.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 109.672.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil de gérance de la Société tenue en date du 12 octobre 2006 qu'il a été décidé, sur base de l'article 4 des statuts, de transférer le siège social de la Société du 43, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg au 68-70, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 21 novembre 2006.

Certifié conforme et sincère

Pour la Société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2006, réf. LSO-BW06809. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(129903.5//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

MAZE, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activité.

R. C. Luxembourg B 110.554.

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire

Le 16 novembre 2006 s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société.

Les actionnaires ont décidé unanimement:

- D'accepter la démission de Bertrand Corbesier en tant que Gérant de la Société.

Certifié conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2006, réf. LSO-BW07206. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(130239.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

BARCLAYS AEGIS INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 18.175,00.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 116.153.

Il résulte des résolutions adoptées par l'associé unique de la Société en date du 17 novembre 2006 qu'il a été décidé de transférer le siège social de la Société du 43, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg au 68-70, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 17 novembre 2006.

Certifié conforme et sincère

Pour la Société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2006, réf. LSO-BW06782. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(129916.5//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

THUNDERBIRD S, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 111.629.

Extrait des résolutions prises par les gérants de la Société, datées du 17 novembre 2006

Les gérants de la Société ont décidé en date du 17 novembre 2006, de transférer le siège de la Société du 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg au 25C, boulevard Royal, 3^{ème} étage, L-2449 Luxembourg avec effet au 15 octobre 2006.

Luxembourg, le 17 novembre 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2006, réf. LSO-BW07229. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(130110.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

THUNDERBIRD M, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 118.432.

Extrait des résolutions prises par les gérants de la Société, datées du 17 novembre 2006

Les gérants de la Société ont décidé en date du 17 novembre 2006, de transférer le siège de la Société du 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg au 25C, boulevard Royal, 3^{ème} étage, L-2449 Luxembourg avec effet au 15 octobre 2006.

Luxembourg, le 17 novembre 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2006, réf. LSO-BW07234. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(130111.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

DUNE, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activité de Capellen.
R. C. Luxembourg B 110.593.

Procès Verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire

Le 16 novembre 2006 s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société.

Les actionnaires ont décidé unanimement:

- D'accepter la démission de Benoît de Bien en tant que Gérant de la Société.

Certifié conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2006, réf. LSO-BW07209. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(130240.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

117767

EU-SERVICES, A.s.b.l., Association sans but lucratif.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 205, route d'Esch.
R. C. Luxembourg F 1.154.

Assemblée Générale extraordinaire de l'association sans but lucratif tenue le 13 novembre 2006 au siège social

L'assemblée a décidé à l'unanimité:

1. De modifier l'article 1^{er} des Statuts de l'association sans but lucratif.

L'article 1^{er} prend la détermination suivante:

L'association prend la dénomination de EU-SERVICES, A.s.b.l. dénommée ci-après l'Association.

Son siège est établi au 205, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

Il pourra être transféré dans toute autre localité du Grand -Duché de Luxembourg par simple décision du Conseil d'Administration.

L'Association est créée pour une durée illimitée.

Le conseil d'administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 20 novembre 2006, réf. LSO-BW05170. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(130126.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

INBASO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 84.640.

Suite à une réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 20 septembre 2006

le conseil d'administration se compose comme suit:

Monsieur Marc Liesch, administrateur, 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg

Mme Andrea Thielenhaus, administrateur, 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg

IINTER-HAUS-LUXEMBOURG S.A., administrateur, 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg

Commissaire aux comptes:

AUTONOME DE REVISION, 74, rue de Merl L-2146 Luxembourg

Luxembourg, le 20 septembre 2006.

FIDUCIAIRE DE TREVES, S.C.

Agent Domiciliaire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2006, réf. LSO-BU04891. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(130149.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

CRC STRUCTURED ENERGY (LUX), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 114.528.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions des associés, prises en date du 1^{er} novembre 2006, que les associés:

1. acceptent la démission avec effet immédiat François Brouxel, Johan Harald Wilhem Christofferson et Georges Gundenburg, en tant que gérants de la Société

2. décident de nommer en tant que nouveaux gérants de la Société, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée:

(i) Xavier Pauwels, né le 21 décembre 1971 à Bruxelles (Belgique), ayant sa résidence professionnelle à 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg;

(ii) Richard John Lappin, né le 7 mars 1955 à Warrington (Grande Bretagne), ayant sa résidence à Tomanova 26, 16000 Prague 6, 6 Brevnov Prague, République Tchègue.

Luxembourg, le 8 novembre 2006.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2006, réf. LSO-BW03577. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(130224.4//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

117768

LE SPHINX ASSURANCES LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 108.103.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue au siège social à Luxembourg le 25 avril 2006

L'assemblée a pris les résolutions suivantes:

1) L'Assemblée décide de renouveler le mandat des Administrateurs suivants:

- Stanislas Chevalet
- Eric Martin
- Christian Cretin
- Jean-Louis Marlier
- Joseph Winandy
- Yvan Juchem
- Albert Yamada
- Claude Weber

pour une durée de trois ans, c'est-à-dire jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2009 qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice social de 2008;

2) L'Assemblée nomme MAZARS S.A. comme Réviseur d'entreprises indépendant. Ce mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale à tenir en 2007 et qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice de 2006.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2006, réf. LSO-BW05786. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(130214.3//26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

LEHMAN BROTHERS (LUXEMBOURG) EQUITY FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 101.448.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'assemblée générale ordinaire tenue au siège social le 3 novembre 2006 que les mandats de l'administrateur TMF CORPORATE SERVICES S.A. et de l'auditeur ERNST & YOUNG S.A. sont à durée déterminée jusqu'à la prochaine assemblée générale qui se tiendra en 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 novembre 2006.

Pour la société

TMF CORPORATE SERVICES S.A.

Signatures

J.-W. van Koeverden Brouwer

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2006, réf. LSO-BW02029. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(130217.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

TALMEC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4141 Esch-sur-Alzette, 81, rue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 121.787.

STATUTS

L'an deux mille six, le trente et un octobre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

Ont comparu:

1.- Monsieur Eric Ducret, gérant, né à Lyon (France), le 13 septembre 1965, demeurant à F-54200 Toul 382, avenue Victor Hugo (France);

2.- La société anonyme KRYSTAL S.A., ayant son siège social à L- 1521 Luxembourg, 134, rue Adolphe Fischer, R.C.S. Luxembourg section B numéro 80946, ici représentée par Mademoiselle Katia Roti, employée privée, demeurant professionnellement à L-1521 Luxembourg, 134, rue Adolphe Fischer,

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils constituent entre eux:

Titre I^{er}.- Objet - Raison sociale - Durée

Art. 1^{er}. Il est formé par la présente une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société prend la dénomination de TALMEC, S.à r.l.

Art. 3. La société a pour objet l'achat et la vente de produits dans le domaine de la décoration intérieure et extérieure.

La société pourra emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques.

Elle pourra effectuer toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus et susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Art. 4. La société est constituée pour une durée illimitée.

Chacun des associés aura la faculté de dénoncer sa participation moyennant préavis de six mois à donner par lettre recommandée à ses co-associés.

Art. 5. Le siège social est établi à Esch-sur-Alzette.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision des associés.

Titre II.- Capital social - Parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt cinq euros (125,- EUR) chacune.

Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou diminué dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

Art. 7. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'accord unanime de tous les associés.

En cas de cession à un non-associé, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer dans les 30 jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé. En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur de rachat des parts est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

Art. 8. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Les créanciers, ayants-droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans les derniers bilan et inventaire de la société.

Titre III.- Administration et gérance

Art. 9. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

Art. 10. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 11. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux statuts doivent réunir la majorité des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

Art. 12. Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, les pouvoirs attribués par la loi ou les statuts à l'assemblée générale sont exercés par l'associé unique.

Les décisions prises par l'associé unique, en vertu de ces pouvoirs, sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établies par écrit.

Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans des conditions normales.

Art. 13. Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 14. Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

Art. 15. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

Art. 16. Les produits de la société constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution du fonds de réserve légale jusqu'à ce que celui-ci ait atteint dix pour cent du capital social.

Une partie du bénéfice disponible pourra être attribuée à titre de gratification aux gérants par décision des associés.

Art. 17. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Titre IV.- Dissolution - Liquidation

Art. 18. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

Titre V.- Dispositions générales

Art. 19. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Par dérogation, le premier exercice commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2006.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les parts sociales comme suit:

	parts sociales
1.- Monsieur Eric Ducret, préqualifié, quatre-vingt-dix-neuf parts sociales	99
2.- La société anonyme KRYSTAL S.A., prédésignée, une part sociale.	1
Total: cent parts sociales	100

Toutes les parts sociales ont été libérées intégralement en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve dès-à-présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge, à raison de sa constitution, est évalué à environ huit cent cinquante euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et aussitôt, les associés, représentant l'intégralité du capital social, et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1.- Le siège social est établi à L-4141 Esch-sur-Alzette, 81, rue Victor Hugo.

2.- L'assemblée désigne comme gérant:

Monsieur Eric Ducret, gérant, né à Lyon (France), le 13 septembre 1965, demeurant à F-54200 Toul 382, avenue Victor Hugo (France).

3. - La société est engagée par la signature individuelle du gérant.

Déclaration

Le notaire instrumentant a rendu attentif les comparants au fait qu'avant toute activité commerciale de la société présentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par les comparants.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: E. Ducret, K. Roti, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 10 novembre 2006, vol. 539, fol. 66, case 9. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 24 novembre 2006.

J. Seckler.

(130022.3/231/119) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

RETELUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9653 Goesdorf, 15, Um Haff.

R. C. Luxembourg B 103.793.

—

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 6 novembre 2006, réf. DSO-BW00056, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Colmar-Berg, le 10 novembre 2006.

FIDUCIAIRE FRANCIS BINSFELD

Signature

(120654.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 novembre 2006.

BILLING SERVICES GROUP LUXEMBOURG, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 7.314.175,00.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 109.389.

Extrait des résolutions de l'associé unique la Société prises en date du 9 novembre 2006

En date du 9 novembre 2006, l'associé unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

- de révoquer Monsieur Roland Josef Bopp, de son mandat en tant que gérant unique de la Société avec effet au 9 novembre 2006.

- de nommer Monsieur Randall W. Brouckman, né le 4 janvier 1964 à Andersen, Indiana, aux Etats-Unis, demeurant à 11728 Saddle Crescent Circle, Oakton, Virginia 22124, Etats-Unis en tant que nouveau gérant unique de la Société avec effet au 9 novembre 2006, et à durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 novembre 2006.

BILLING SERVICES GROUP LUXEMBOURG

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2006, réf. LSO-BW06938. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(130219.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

PINNACLE PARTNERS, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 116.457.

Extrait des résolutions du Conseil de gérance de la Société prises en date du 30 juin 2006

En date du 30 juin 2006, l'associé unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

- d'accepter la démission de Monsieur Steven Glassman, de son mandat en tant que gérant de classe A de la Société avec effet au 30 juin 2006.

de nommer les personnes suivantes:

- Monsieur Kendall Young, né le 5 novembre 1960 en Californie, Etats-Unis, demeurant à 4 World Financial Center 9th Floor, New York, NY10080, Etats-Unis en tant que nouveau gérant de classe A de la Société avec effet au 30 juin 2006, et à durée indéterminée.

- Madame Ute Bräuer, née le 1^{er} décembre 1956 à Oberhausen, Allemagne, demeurant 14, rue Erasme, L-1468 Luxembourg, en tant que nouveau gérant de classe A de la Société avec effet au 30 juin 2006, et à durée indéterminée.

- Monsieur Guy Harles, né le 4 mai 1955 à Luxembourg, demeurant 14, rue Erasme, L-1468 Luxembourg, en tant que nouveau gérant de classe B de la Société avec effet au 30 juin 2006, et à durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 novembre 2006.

PINNACLE PARTNERS

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2006, réf. LSO-BW06936. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(130220.3//25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

TRANSPORTS CHARLES DUGAILLIEZ, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9753 Heinerscheid, 1, um Knapp.
R. C. Luxembourg B 95.060.

Suite à une décision du Conseil de la Commune d'Heinerscheid de changer le nom des rues, vous nous communiquons la nouvelle dénomination: um Knapp, 1, en lieu et place de: Maison, 36.

Heinerscheid, le 21 novembre 2006.

TRANSPORTS CHARLES DUGAILLIEZ, S.à r.l.

Signature

Le gérant

Enregistré à Diekirch, le 27 novembre 2006, réf. DSO-BW00345. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): M. Siebenaler.

(128116.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 novembre 2006.

117772

DAGA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9116 Schieren, 7, rue de l'Alzette.
R. C. Luxembourg B 100.515.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue au siège de la société
en date du 1^{er} septembre 2006 à 14.00 heures*

L'assemblée décide de révoquer Monsieur Frank Bous de son poste d'administrateur de la société.

L'assemblée décide de nommer en remplacement de Monsieur Frank Bous, Monsieur Alexander Bous, né à St. Vith le 7 décembre 1986 et demeurant à B-4780 St. Vith, Teichgasse 7A. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale statutaire à tenir en 2007.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Diekirch, le 21 novembre 2006, réf. DSO-BW00206. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(128222.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 novembre 2006.

KEMABA FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 111.418.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue au siège social en date du 17 novembre 2006

Monsieur Mentasti Granelli Kerry, conseiller financier, né le 11 mars 1977 à Milan (Italie), domicilié au 25A, Lower Addison Gardens, W14 8BG London, Royaume Uni, est nommé nouvel administrateur de la société avec pouvoir de signature A en remplacement de Monsieur Schaus Adrien démissionnaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2012.

Luxembourg, le 17 novembre 2006.

Pour extrait sincère et conforme

KEMABA FINANCE S.A.

R. Donati / A. Schaus

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2006, réf. LSO-BW07061. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(130226.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

SHANGHAI-GALERIE, RESTAURANT CHINOIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9051 Ettelbruck, 92, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 104.141.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 6 novembre 2006, réf. DSO-BW00059, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Colmar-Berg, le 10 novembre 2006.

FIDUCIAIRE FRANCIS BINSFELD

Signature

(120658.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 novembre 2006.

TOKYOTOYS EUROPE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9132 Schieren, 36, Neie Wee.
R. C. Luxembourg B 105.932.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 6 novembre 2006, réf. DSO-BW00064, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Colmar-Berg, le 10 novembre 2006.

FIDUCIAIRE FRANCIS BINSFELD

Signature

(120662.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 novembre 2006.

117773

VITRUM LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4823 Rodange, Z.I. P.E.D., boulevard du Contournement.
R. C. Luxembourg B 71.365.

*Extrait des résolutions prises lors du procès-verbal du Conseil d'Administration tenu à Luxembourg
en date du 23 novembre 2006 à 18.00 heures*

Le Conseil d'Administration accepte la démission de Mr. Alessandro Daneu de son poste d'administrateur-délégué avec maintien de son poste d'administrateur avec pouvoir de signature conjointe. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2007.

Luxembourg, le 24 novembre 2006.

Pour extrait sincère et conforme

VITRUM LUX S.A.

L. Tomé / A. De Bernardi

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2006, réf. LSO-BW07046. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(130227.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

DODO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 76.853.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue le 23 novembre 2006

Mme Ries-Bonani Marie-Fiore et M. Arno' Vincenzo sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. M. De Bernardi Alexis est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009.

M. Donati Régis, expert-comptable, né le 19 décembre 1965 à Briey (France), domicilié professionnellement au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, est nommé nouvel administrateur de la société en remplacement de M. Innocenti Federico démissionnaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009.

Pour extrait sincère et conforme

DODO S.A.

R. Donati / M.-F. Ries-Bonani

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2006, réf. LSO-BW07036. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(130228.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

FORTIS LUXEMBOURG-IARD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 30.414.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 7 avril 2006

Les actionnaires de la société FORTIS LUXEMBOURG-LARD S.A. réunis en Assemblée Générale ordinaire en date du 7 avril 2006 ont procédé à l'unanimité à la nomination de deux administrateurs.

M. Carlo Thill, demeurant 4, Gruefwiss à L-3371 Leudelange

M. Thierry Schuman, demeurant 18, rue des Prés à L-8147 Bridel

La durée de leurs mandats respectifs est de 5 ans à partir de ce jour pour se terminer à la date de l'Assemblée Générale approuvant les comptes de l'exercice 2010 soit le 1^{er} avril 2011.

L'Assemblée Générale, à l'unanimité, nomme en qualité de réviseur d'entreprises, pour l'année 2006:

PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., 400, route d'Esch, B.P. 1443 à L-1014 Luxembourg.

Pour extrait conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 novembre 2006.

Pour extrait conforme

Pour la société

C. Van Dyck

Administrateur Directeur Général

Enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2006, réf. LSO-BW06797. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(130242.3//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

117774

FORTIS LUXEMBOURG-VIE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 30.415.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 7 avril 2006

Les actionnaires de la société FORTIS LUXEMBOURG-VIE S.A. réunis en Assemblée Générale ordinaire en date du 7 avril 2006 ont pris à l'unanimité la décision de nommer en qualité de réviseur d'entreprises, pour l'année 2006:

PricewaterhouseCoopers, S.à.r.l., 400, route d'Esch, B.P. 1443 à L-1014 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 novembre 2006.

Pour la société

C. Van Dyck

Administrateur Directeur Général

Enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2006, réf. LSO-BW06795. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(130233.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

CAPAG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 53.725.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires du 11 avril 2006

Lors de l'assemblée générale des actionnaires, en date du 11 avril 2006, l'assemblée a décidé à l'unanimité au point 7 de l'ordre du jour:

L'assemblée, à l'unanimité, nomme en qualité de réviseurs d'entreprise pour l'année 2006:

PricewaterhouseCoopers, 400, route d'Esch, B.P. 1443 L-1014 Luxembourg.

Luxembourg, le 23 novembre 2006.

Pour extrait conforme

Pour la société

J. Hansoulle

Administrateur Dirigeant

Enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2006, réf. LSO-BW06799. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(130257.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

AUGUSTE DALEIDEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1321 Luxembourg, 145, rue de Cessange.
R. C. Luxembourg B 45.447.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 6 novembre 2006, réf. DSO-BW00031, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Colmar-Berg, le 10 novembre 2006.

FIDUCIAIRE FRANCIS BINSFELD

Signature

(120664.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 novembre 2006.

BOUTIQUE LIFE STYLE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7740 Colmar-Berg, 30, avenue Gordon Smith.
R. C. Luxembourg B 39.731.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 6 novembre 2006, réf. DSO-BW00034, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Colmar-Berg, le 10 novembre 2006.

FIDUCIAIRE FRANCIS BINSFELD

Signature

(120668.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 novembre 2006.

117775

VALCOR CORPORATE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 83.382.

Conformément à l'article 3 de la loi du 12 mai 1999 régissant la domiciliation des sociétés, CITCO (LUXEMBOURG) S.A. ayant son siège social au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, informe de la dénonciation du siège social octroyé à la société:

VALCOR CORPORATE INTERNATIONAL S.A. ayant son siège social au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, en date du 1^{er} janvier 2005 pour une durée indéterminée.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A. informe également de la démission des administrateurs et du commissaire aux comptes suivants, leur démission prenant effet ce jour:

- LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A. ayant son siège social au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg en tant qu'Administrateur;
- INTERMAN SERVICES LIMITED, ayant son siège social à Tortola, British Virgin Island en tant qu'Administrateur;
- C.A.S. SERVICES S.A., ayant son siège social au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg en tant que Commissaire aux Comptes;

Fait à Luxembourg, le 5 avril 2005.

Signatures

L'Agent Domiciliaire

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2006, réf. LSO-BW07056. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(130278.2//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

CABOSSE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8094 Bertrange, 47, rue de Strassen.

R. C. Luxembourg B 90.217.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 6 novembre 2006, réf. DSO-BW00035, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Colmar-Berg, le 15 décembre 2005.

FIDUCIAIRE FRANCIS BINSFELD

Signature

(120674.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 novembre 2006.

CAFE BLUETIME, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7746 Lintgen, 24, place de l'Eglise.

R. C. Luxembourg B 110.064.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 6 novembre 2006, réf. DSO-BW00036, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Colmar-Berg, le 10 novembre 2006.

FIDUCIAIRE FRANCIS BINSFELD

Signature

(120677.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 novembre 2006.

ETS. PIERRE POTT & FILS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9291 Diekirch, 14, rue Walebroch.

R. C. Luxembourg B 99.281.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2006, réf. LSO-BW01031, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 novembre 2006.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(121002.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 novembre 2006.

117776

COTIM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7740 Colmar-Berg, 19, avenue Gordon Smith.
R. C. Luxembourg B 43.834.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 6 novembre 2006, réf. DSO-BW00039, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Colmar-Berg, le 10 novembre 2006.

FIDUCIAIRE FRANCIS BINSFELD

Signature

(120679.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 novembre 2006.

ECO-PLANET, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7740 Colmar-Berg, 30, avenue Gordon Smith.
R. C. Luxembourg B 56.776.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 6 novembre 2006, réf. DSO-BW00040, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Colmar-Berg, le 10 novembre 2006.

FIDUCIAIRE FRANCIS BINSFELD

Signature

(120683.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 novembre 2006.

GER-ADTEC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8140 Bridel, 72, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 46.121.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 6 novembre 2006, réf. DSO-BW00043, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Colmar-Berg, le 10 novembre 2006.

FIDUCIAIRE FRANCIS BINSFELD

Signature

(120686.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 novembre 2006.

IN.TRA.MAG., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7740 Colmar-Berg, 35, avenue Gordon Smith.
R. C. Luxembourg B 49.148.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 6 novembre 2006, réf. DSO-BW00045, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Colmar-Berg, le 10 novembre 2006.

FIDUCIAIRE FRANCIS BINSFELD

Signature

(120687.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 novembre 2006.

KOSMO-LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1465 Luxembourg, 1, rue Michel Engels.
R. C. Luxembourg B 95.144.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 6 novembre 2006, réf. DSO-BW00049, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Colmar-Berg, le 15 décembre 2005.

FIDUCIAIRE FRANCIS BINSFELD

Signature

(120691.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 novembre 2006.

117777

MYTHOS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5366 Munsbach, 163, rue Principale.

R. C. Luxembourg B 89.889.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 6 novembre 2006, réf. DSO-BW00052, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Colmar-Berg, le 10 novembre 2006.

FIDUCIAIRE FRANCIS BINSFELD

Signature

(120697.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 novembre 2006.

GARAGE PIANARO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 19, avenue du X Septembre.

R. C. Luxembourg B 12.587.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 6 novembre 2006, réf. DSO-BW00053, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Colmar-Berg, le 10 novembre 2006.

FIDUCIAIRE FRANCIS BINSFELD

Signature

(120703.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 novembre 2006.

PEINTURES ET DECORS LUCAS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7651 Heffingen, 36, um Knäppchen.

R. C. Luxembourg B 51.076.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 6 novembre 2006, réf. DSO-BW00054, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Colmar-Berg, le 10 novembre 2006.

FIDUCIAIRE FRANCIS BINSFELD

Signature

(120708.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 novembre 2006.

PROMO PIRES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7230 Helmsange, 29, rue Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 82.092.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 6 novembre 2006, réf. DSO-BW00055, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Colmar-Berg, le 10 novembre 2006.

FIDUCIAIRE FRANCIS BINSFELD

Signature

(120712.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 novembre 2006.

S.I.I.G. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1465 Luxembourg, 1, rue Michel Engels.

R. C. Luxembourg B 89.516.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 6 novembre 2006, réf. DSO-BW00057, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Colmar-Berg, le 10 novembre 2006.

FIDUCIAIRE FRANCIS BINSFELD

Signature

(120716.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 novembre 2006.

SERVICE VERT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7735 Colmar-Berg, 12A, Cité Morisacker.
R. C. Luxembourg B 53.249.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 6 novembre 2006, réf. DSO-BW00058, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Colmar-Berg, le 10 novembre 2006.

FIDUCIAIRE FRANCIS BINSFELD

Signature

(120720.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 novembre 2006.

SOFACO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7230 Helmsange, 29, rue Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 88.195.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 6 novembre 2006, réf. DSO-BW00060, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Colmar-Berg, le 10 novembre 2006.

FIDUCIAIRE FRANCIS BINSFELD

Signature

(120726.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 novembre 2006.

ST-LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 31, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 98.643.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 6 novembre 2006, réf. DSO-BW00061, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Colmar-Berg, le 10 novembre 2006.

FIDUCIAIRE FRANCIS BINSFELD

Signature

(120729.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 novembre 2006.

TERRA & SAPORI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 1, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 105.965.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 6 novembre 2006, réf. DSO-BW00062, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Colmar-Berg, le 10 novembre 2006.

FIDUCIAIRE FRANCIS BINSFELD

Signature

(120733.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 novembre 2006.

TIMCO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7740 Colmar-Berg, 19, avenue Gordon Smith.
R. C. Luxembourg B 84.996.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 6 novembre 2006, réf. DSO-BW00063, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Colmar-Berg, le 10 novembre 2006.

FIDUCIAIRE FRANCIS BINSFELD

Signature

(120742.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 novembre 2006.

117779

MUST INFO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8094 Bertrange, 47, rue de Strassen.
R. C. Luxembourg B 41.067.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 10 novembre 2006, réf. DSO-BW00104, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Colmar-Berg, le 10 novembre 2006.

FIDUCIAIRE FRANCIS BINSFELD

Signature

(120747.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 novembre 2006.

MUST INFO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8094 Bertrange, 47, rue de Strassen.
R. C. Luxembourg B 41.067.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Diekirch, le 10 novembre 2006, réf. DSO-BW00103, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Colmar-Berg, le 10 novembre 2006.

FIDUCIAIRE FRANCIS BINSFELD

Signature

(120750.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 novembre 2006.

STEVE 28, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1463 Luxembourg, 35, rue du Fort Elisabeth.
R. C. Luxembourg B 90.025.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 10 novembre 2006, réf. DSO-BW00105, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Colmar-Berg, le 10 novembre 2006.

FIDUCIAIRE BINSFELD FRANCIS

Signature

(120755.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 novembre 2006.

INTERSPORTIF-INTERVILLA LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9147 Erpeldange (Ettelbruck), 2A, Beim Dreieck.
R. C. Luxembourg B 92.171.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Diekirch, le 2 novembre 2006, réf. DSO-BW00003, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Erpeldange, le 9 novembre 2006.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(120832.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 novembre 2006.

INTERSPORTIF-INTERVILLA LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9147 Erpeldange (Ettelbruck), 2A, Beim Dreieck.
R. C. Luxembourg B 92.171.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 2 novembre 2006, réf. DSO-BW00004, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Erpeldange, le 9 novembre 2006.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(120838.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 novembre 2006.

CBI, COMMERCE DE BOIS INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9990 Weiswampach, 49, route de Clervaux.

R. C. Luxembourg B 112.012.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 2 novembre 2006, réf. DSO-BW00006, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 9 novembre 2006.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(120844.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 novembre 2006.

ISOMETALL DISTRIBUTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9964 Huldange, 91, Duarrefstrooss.

R. C. Luxembourg B 95.714.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 2 novembre 2006, réf. DSO-BW00008, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Huldange, le 9 novembre 2006.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(120847.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 novembre 2006.

JAYDISC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9990 Weiswampach, Maison 49.

R. C. Luxembourg B 107.272.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 2 novembre 2006, réf. DSO-BW00009, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 9 novembre 2006.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(120849.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 novembre 2006.

MH LUX CONSTRUCTIONS A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 102, auf dem Kiemel.

R. C. Luxembourg B 98.826.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 2 novembre 2006, réf. DSO-BW00010, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 9 novembre 2006.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(120852.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 novembre 2006.

SCHREINEREI V. MESSERICH, Société Anonyme.

Siège social: L-9809 Hosingen, Z.A.E.R. Op der Hei.

R. C. Luxembourg B 92.763.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 2 novembre 2006, réf. DSO-BW00011, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hosingen, le 9 novembre 2006.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(120854.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 novembre 2006.

CB RICHARD ELLIS DH CO-INVEST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.

R. C. Luxembourg B 121.844.

STATUTES

In the year two thousand and six, on the twenty-first day of November.

Before the undersigned Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Mersch, Grand Duchy of Luxembourg,

There appeared:

CB RICHARD ELLIS DH CARRYCO, LLC, a limited liability company incorporated and existing under the laws of the State of Delaware, USA, registered under number 4247059, having its principal place of business at 515 South Flower Street, 31st Floor, Los Angeles, California 90071, USA,

here represented by Mr Lars Kemper, Rechtsanwalt, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Los Angeles, USA, on 13 November 2006.

The said proxy, initialed ne varietur by the proxyholder and the notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such proxyholder, acting in his hereabove stated capacities, has required the officiating notary to document the deed of incorporation of a société à responsabilité limitée which he deems to incorporate and the articles of association of which shall be as follows:

A. - Purpose, Duration, Name, Registered office

Art. 1. There is hereby established by the current owner of the shares created hereafter and among all those who may become partners in future, a société à responsabilité limitée (hereinafter the Company) which shall be governed by the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended, as well as by the present articles of incorporation.

Art. 2. The purpose of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, control and development of its portfolio.

An additional purpose of the Company is the acquisition and sale of real estate properties either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad, directly or indirectly, as well as all operations relating to real estate properties, including but not limited to (i) financing the acquisition of real estate properties by contracting loans, issuing bonds or implementing any other form of financing as well as granting any related security (such as pledges or mortgages) as the Company may deem necessary or appropriate in relation thereto or (ii) the direct or indirect holding of participation in Luxembourg or foreign companies, the principal object of which is the acquisition, development, promotion, sale, management and/or lease of real estate properties.

The Company may further guarantee, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may carry out any commercial, industrial or financial activities which it may deem useful in accomplishment of these purposes.

Art. 3. The Company is incorporated for an unlimited period.

Art. 4. The Company will assume the name of CB RICHARD ELLIS DH CO-INVEST, S.à r.l.

Art. 5. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. The registered office may be transferred within the same municipality by decision of the manager or, in case of several managers, by the board of managers.

Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the manager or, in case of several managers, by the board of managers.

In the event that the manager or the board of managers determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent, that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg Company.

B. - Share capital, Shares

Art. 6. The Company has a share capital of twelve thousand and five hundred euros (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares with a par value of twenty-five euros (EUR 25.-) each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.

Art. 7. The share capital may be modified at any time by approval of a majority of partners representing three quarters of the share capital at least.

Art. 8. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. The joint co-owners shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company.

Art. 9. The Company's shares are freely transferable among partners. Any inter vivos transfer to a new partner is subject to the approval of such transfer given by the partners in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital.

In the event of death, the shares of the deceased partner may only be transferred to new partners subject to the approval of such transfer given by the other partners in a general meeting at a majority of three quarters of the share capital owned by the surviving partners. Such approval is, however, not required in case the shares are transferred either to parents, descendants or the surviving spouse.

Art. 10. The death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of one of the partners will not cause the dissolution of the Company.

Art. 11. Neither creditors, nor assigns, nor heirs may for any reason affix seals on assets or documents of the Company.

C. - Management

Art. 12. The Company is managed by one or several managers, who need not be partners.

In dealing with third parties, the manager, or in case of several managers, the board of managers has extensive powers to act in the name of the Company in all circumstances and to authorise all acts and operations consistent with the Company's purpose. The manager(s) is (are) appointed by the sole partner, or as the case may be, the partners, who fix(es) the term of its/ their office. He (they) may be dismissed freely at any time by the sole partner, or as the case may be, the partners.

The Company will be bound in all circumstances by the signature of the sole manager or, if there is more than one, by the individual signature of any manager.

Art. 13. In case of several managers, the Company is managed by a board of managers which shall choose from among its members a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers.

The board of managers shall meet upon call by the chairman, or two managers, at the place indicated in the notice of meeting. The meetings of the board of managers shall be held at the registered office of the Company unless otherwise indicated in the notice of meeting. The chairman shall preside at all meetings of the board of managers, but in his absence, the board of managers may appoint another manager as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to the managers at least twenty-four (24) hours in advance of the date foreseen for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication. A special convocation will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

No notice shall be required in case all the managers are present or represented at a meeting of such board of managers or in case of resolutions in writing approved and signed by all the members of the board of managers.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by cable, telegram, telex or facsimile another manager as his proxy. A manager may represent more than one of his colleagues.

Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference-call, videoconference or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The board of managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the managers is present or represented at a meeting of the board of managers. Decisions shall be taken by a majority of votes of the managers present or represented at such meeting.

The board of managers may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution.

Art. 14. The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by two managers. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman or by two managers or by any person duly appointed to that effect by the board of managers.

Art. 15. The death or resignation of a manager, for any reason whatsoever, shall not cause the dissolution of the Company.

Art. 16. The managers do not assume, by reason of their position, any personal liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the Company. They are authorised agents only and are therefore merely responsible for the execution of their mandate.

Art. 17. The sole manager or the board of managers may decide to pay interim dividends on the basis of a statement of accounts prepared by the manager or the board of managers showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these articles of incorporation.

D. - Decisions of the sole partner, Collective decisions of the partners

Art. 18. Each partner may participate in collective decisions irrespective of the number of shares which he owns. Each partner is entitled to as many votes as he holds or represents shares.

Art. 19. Save a higher majority as provided herein, collective decisions are only validly taken in so far as they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

The partners may not change the nationality of the Company otherwise than by unanimous consent. Any other amendment of the articles of incorporation requires the approval of a majority of partners representing three quarters of the share capital at least.

Art. 20. In the case of a sole partner, such partner exercises the powers granted to the general meeting of partners under the provisions of section XII of the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended.

E. - Financial year, Annual accounts, Distribution of profits

Art. 21. The Company's financial year commences on 1 January and ends on 31 December.

Art. 22. Each year on 31 December the accounts are closed and the managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 23. Five per cent (5%) of the net profit is set aside for the establishment of a statutory reserve, until such reserve amounts to ten per cent (10%) of the share capital. The balance may be freely used by the partners.

F. - Dissolution, Liquidation

Art. 24. In the event of dissolution of the Company, the Company shall be liquidated by one or more liquidators, who need not be partners, and which are appointed by the general meeting of partners which will determine their powers and fees. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities of the Company.

The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed among the partners in proportion to the shares of the Company held by them.

Art. 25. All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended.

Subscription and payment

The five hundred (500) shares have been subscribed by CB RICHARD ELLIS DH CARRYCO, LLC, prenamed.

All the shares so subscribed are fully paid up in cash so that the amount of twelve thousand and five hundred euros (EUR 12,500.-) is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

Transitional dispositions

The first financial year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on 31 December 2007.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately EUR 1,800.-.

Resolutions of the sole partner

The above named person, representing the entire subscribed capital and considering itself as fully convened, has immediately passed the following resolutions:

1. The registered office of the Company shall be at 3, rue du Fort Rheinsheim, L-2419 Luxembourg;
2. The following entity and person are appointed managers of the Company with immediate effect and for an indefinite period:
 - CB RICHARD ELLIS INVESTORS, S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies' register under number B 94.168, having a share capital of twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500.-) and its registered office at 3, rue du Fort Rheinsheim, L-2419 Luxembourg;
 - Mrs. Laurie Eleanor Romanak, Executive Vice President, born on 27 December 1959 in Michigan, USA, with professional address at 515 South Flower Street, 31st Floor, Los Angeles, California 90071, USA.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that upon request of the above-appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder, acting in his hereabove stated capacities and known to the notary by his name, first name, civil status and residence, said proxyholder signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille six, le vingt et un novembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, Grand-Duché de Luxembourg,

A comparu:

CB RICHARD ELLIS DH CARRYCO, LLC, une limited liability company constituée et existant selon les lois de l'Etat de Delaware, Etats-Unis, enregistrée sous le numéro 4247059 et dont le siège social est situé 515 South Flower Street, 31 st Floor, Los Angeles, California 90071, Etats-Unis,

ici représentée par Monsieur Lars Kemper, Rechtsanwalt, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Los Angeles, Etats-Unis, le 13 novembre 2006.

La procuration signée ne varietur par le mandataire et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel mandataire, agissant en cette qualité comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer et dont il a arrêté les statuts comme suit:

A. - Objet, Durée, Dénomination, Siège

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes par le propriétaire actuel des parts ci- après créées et tous ceux qui pourront le devenir par la suite, une société à responsabilité limitée (ci-après la Société) qui sera régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, échange ou toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Un objet supplémentaire de la Société est l'acquisition et la vente de biens immobiliers soit au Grand-Duché de Luxembourg soit à l'étranger, directement ou indirectement, ainsi que toutes les opérations liées à des biens immobiliers, comprenant mais ne se limitant pas (i) au financement de l'acquisition de biens immobiliers grâce à la souscription d'emprunts, l'émission d'obligations ou toute autre forme de financement ainsi que l'octroi de sûretés y afférentes (telles que des gages ou des hypothèques) que la Société jugera nécessaire ou opportun à cet égard ou (ii) à la prise de participations directes ou indirectes dans des sociétés au Luxembourg ou à l'étranger dont l'objet principal consiste dans l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et/ou la location de biens immobiliers.

La Société peut également garantir, accorder des prêts à ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société pourra exercer toutes activités de nature commerciale, industrielle ou financière estimées utiles pour l'accomplissement de ses objets.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 4. La Société prend la dénomination de CB RICHARD ELLIS DH CO-INVEST, S.à r.l.

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Le siège social pourra être transféré dans la même commune par décision du gérant ou, dans le cas où il y a plusieurs gérants, par décision du conseil de gérance.

Il peut être créé, par simple décision du gérant ou, dans le cas où il y a plusieurs gérants, par le conseil de gérance, des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où le gérant ou le conseil de gérance estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger, se présentent ou paraissent imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire, restera une société luxembourgeoise.

B. - Capital social, Parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par cinq cents (500) parts sociales, d'une valeur de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Art. 7. Le capital social pourra, à tout moment, être modifié moyennant accord de la majorité des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

Art. 8. Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

Art. 9. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

En cas de décès d'un associé, les parts sociales de ce dernier ne peuvent être transmises à des non-associés que moyennant l'agrément, donné en assemblée générale, des associés représentant les trois-quarts des parts appartenant aux associés survivants. Dans ce dernier cas cependant, le consentement n'est pas requis lorsque les parts sont transmises, soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant.

Art. 10. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne met pas fin à la Société.

Art. 11. Les créanciers, ayants-droit ou héritiers ne pourront, pour quelque motif que ce soit, apposer des scellés sur les biens et documents de la Société.

C. Gérance

Art. 12. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, qui n'ont pas besoin d'être associés.

Vis-à-vis des tiers, le gérant ou, dans le cas où il y a plusieurs gérants, le conseil de gérance a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour faire autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet. Le ou les gérants sont nommés par l'associé unique ou, le cas échéant, par les associés, fixant la durée de leur mandat. Il(s) est/sont librement et à tout moment révocable(s) par l'associé unique ou, selon le cas, les associés.

La Société est engagée en toutes circonstances par la signature du gérant unique ou, lorsqu'ils sont plusieurs, par la signature individuelle de l'un des gérants.

Art. 13. Lorsqu'il y a plusieurs gérants, la Société est gérée par un conseil de gérance qui choisira parmi ses membres un président et pourra choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire, qui n'a pas besoin d'être gérant, et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance.

Le conseil de gérance se réunira sur convocation du président ou de deux gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation. Les réunions du conseil de gérance se tiendront au siège social de la Société à moins que l'avis de convocation n'en dispose autrement. Le président présidera toutes les réunions du conseil de gérance; en son absence le conseil de gérance pourra désigner à la majorité des personnes présentes à cette réunion un autre gérant pour assumer la présidence pro tempore de ces réunions.

Un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque gérant par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil de gérance se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

Aucun avis de convocation n'est requis lorsque tous les gérants sont présents ou représentés à une réunion du conseil de gérance ou lorsque des résolutions écrites sont approuvées et signées par tous les membres du conseil de gérance.

Tout gérant pourra se faire représenter à toute réunion du conseil de gérance en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie un autre gérant comme son mandataire. Un gérant peut représenter plusieurs de ses collègues.

Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique, par vidéoconférence ou par d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

Le conseil de gérance ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité au moins des gérants est présente ou représentée à la réunion du conseil de gérance. Les décisions sont prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à cette réunion.

Le conseil de gérance pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. L'ensemble constitue le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

Art. 14. Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil de gérance seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux gérants. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux gérants ou par toute personne dûment mandatée à cet effet par le conseil de gérance.

Art. 15. Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la Société.

Art. 16. Le ou les gérant(s) ne contracte(nt), à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 17. Le gérant ou le conseil de gérance peut décider de payer des acomptes sur dividendes sur base d'un état comptable préparé par le gérant ou le conseil de gérance, duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice fiscal augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

D. - Décisions de l'associé unique, Décisions collectives des associés

Art. 18. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.

Art. 19. Sous réserve d'un quorum plus important prévu par les statuts, les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les associés ne peuvent, si ce n'est à l'unanimité, changer la nationalité de la Société. Toutes autres modifications des statuts sont décidées à la majorité des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

Art. 20. Dans le cas d'un associé unique, celui-ci exercera les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

E. - Année sociale, Bilan, Répartition

Art. 21. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Art. 22. Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérant(s) dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société. Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.

Art. 23. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'assemblée générale.

F. - Dissolution, Liquidation

Art. 24. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateur(s), associé(s) ou non, nommé(s) par l'assemblée des associés qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments. Sauf décision contraire le ou les liquidateur(s) auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

L'actif, après déduction du passif, sera partagé entre les associés en proportion des parts sociales détenues dans la Société.

Art. 25. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Souscription et libération

CB RICHARD ELLIS DH CARRYCO, LLC, prénommée, a souscrit les cinq cents (500) parts sociales.

Toutes les parts souscrites ont été entièrement payées en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le 31 décembre 2007.

Frais

Le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombe à la Société ou qui est mis à charge à raison de sa constitution est évalué environ à EUR 1.800,-.

Resolutions de l'associé unique

L'associé susvisé, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqué, a aussitôt pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est établi au 3, rue du Fort Rheinsheim, L-2419 Luxembourg.

2. L'entité et la personne suivantes sont nommées gérants de la Société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée:

- CB RICHARD ELLIS INVESTORS, S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Luxembourg, enregistrée au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 94.168, ayant un capital social de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) et son siège social au 3, rue du Fort Rheinsheim, L-2419 Luxembourg;

- Madame Laurie Eleanor Romanak, Executive Vice President, née le 27 décembre 1959 dans le Michigan, Etats-Unis, avec adresse professionnelle au 515 South Flower Street, 31 st Floor, Los Angeles, California 90071, Etats-Unis.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, agissant en cette qualité comme dit ci-avant et connu du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, le mandataire a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: L. Kemper, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 22 novembre 2006, vol. 438, fol. 86, case 11. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 28 novembre 2006.

H. Hellinckx.

(130776.3/242/350) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2006.

UMBEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 32.027.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2006, réf. LSO-BW05693, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 novembre 2006.

Signature.

(129195.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2006.

ELEKTRA FINANZIERUNG A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 41.610.

L'an deux mille six, le trente octobre.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ELEKTRA FINANZIERUNG A.G., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte notarié, en date du 2 octobre 1992, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 632 du 31 décembre 1992 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte notarié en date du 20 mai 1997, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 628 du 11 novembre 1997.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Daan den Boer, maître en droit, demeurant professionnellement à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Madame Annie Lyon, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Valérie Berns, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Suppression des deux catégories d'administrateur A et B, et modification subséquente des articles six et sept des statuts, qui auront dorénavant la teneur suivante:

Art. 6. Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents. La société se trouve engagée, soit par la signature individuelle de l'administrateur-délégué, soit par la signature collective de deux administrateurs.

Art. 7. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la Société par le Conseil d'Administration agissant par son président ou un administrateur-délégué.

2. Confirmation du mandat des administrateurs de Messieurs Fabio Pietro Giuseppe Lucchinetti, Noris Conti, Carlo L. E. Pagani.

3. Divers.

II.- Que la présente assemblée générale a été convoquée par des avis contenant l'ordre du jour et publiés:

- dans le Mémorial, Recueil C numéro 1810 du 27 septembre 2006 et C numéro 1935 du 13 octobre 2006,

- dans le «Tageblatt» et le «Letzebuerger Journal», le 27 septembre 2006 et le 13 octobre 2006.

Les extraits afférents ont été mis à la disposition de l'assemblée.

III.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

IV.- Il résulte de la liste de présence prémentionnée que sur les 1.250 actions représentant l'intégralité du capital social, 2 actions seulement sont dûment représentées à la présente assemblée.

Mais une première assemblée ayant le même ordre du jour, tenue devant le notaire instrumentant en date du 11 septembre 2006 n'a pu délibérer valablement pour défaut de quorum de présence.

La présente assemblée peut donc délibérer valablement quelque soit la portion du capital représentée.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix la résolution unique suivante:

Première résolution

L'assemblée générale décide de supprimer les deux catégories d'administrateurs existants.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, l'assemblée générale décide de modifier l'article 6 et 7 des statuts qui auront désormais la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents. La société se trouve engagée, soit par la signature individuelle de l'administrateur-délégué, soit par la signature collective de deux administrateurs.»

«**Art. 7.** Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la Société par le Conseil d'Administration agissant par son président ou un administrateur-délégué.»

Troisième résolution

L'assemblée générale confirme le mandat des administrateurs Messieurs Fabio Pietro Giuseppe Lucchinetti, Noris Conti, Carlo L. E. Pagani, nommés jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2010.

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide, sous le point divers de l'ordre du jour, de supprimer la désignation de la valeur nominale des actions et de modifier l'article 3 des statuts pour le mettre en conformité concernant la conversion automatique du capital social en euros.

En conséquence l'article 3 des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 3.** Le capital social est fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros soixante-neuf cents (30.986,69 EUR) représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans désignation de valeur nominale.

Toutes les actions sont au porteur, sauf dispositions contraires de la loi.

La Société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les limites fixées par la loi.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison de présentes, sont évalués approximativement à la somme de huit cents cinquante euros (850,- EUR).

Plus rien n'étant fixé à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: D. den Boer, A. Lyon, V. Berns, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 2 novembre 2006, vol. 155S, fol. 89, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Tholl.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 novembre 2006.

G. Lecuit.

(130683.3/220/82) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2006.

ELEKTRA FINANZIERUNG A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 41.610.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 novembre 2006.

G. Lecuit.

(130686.3/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2006.

ORTHOPEDIE PRO-TECHNIK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8041 Strassen, 124A, rue des Romains.

R. C. Luxembourg B 45.349.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2006, réf. LSO-BW05691, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 novembre 2006.

Signature.

(129199.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2006.

CPI CPEH 2, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 118.036.

Extrait de la résolution prise par les gérants de la Société, datée du 16 novembre 2006

Les gérants de la Société ont décidé en date du 16 novembre 2006, de transférer le siège de la Société du 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, au 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, avec effet au 21 août 2006.

Les gérants de la Société font remarquer en outre que l'adresse professionnelle du gérant suivant de la Société est désormais 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg:

- LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Luxembourg, le 16 novembre 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2006, réf. LSO-BW07043. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(130098.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

SAGELUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.
R. C. Luxembourg B 111.522.

L'an deux mille six, le dix-sept octobre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme SAGELUX S.A., avec siège social à L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter, R.C.S. Luxembourg section B numéro 111522, constituée suivant acte reçu le notaire instrumentant en date du 18 octobre 2005, publié au Mémorial C numéro 265 du 6 février 2006, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 6 juin 2006, publié au Mémorial C numéro 1883 du 6 octobre 2006.

L'assemblée est présidée par Monsieur Christian Bühlmann, expert comptable, demeurant professionnellement à L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Thierry Triboulot, employé privé, demeurant professionnellement à L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Alexandre Taskiran, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.

Le bureau ayant ainsi été constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

Les actionnaires présents ou représentés à l'Assemblée et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, laquelle, signée par les actionnaires présents et les mandataires de ceux représentés, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Il résulte de ladite liste de présence que la présente Assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur objets portés à l'ordre du jour, que est conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social à concurrence de 200.000,- EUR pour le porter de son montant actuel de 300.000,- EUR à 500.000,- EUR par l'émission de 20.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 10,- EUR chacune, jouissant des mêmes droits et obligations que les actions existantes.

2. Souscription et libération des actions nouvelles.

3. Modification afférente de l'article 5, alinéa 1^{er}, des statuts.

Après délibération, l'assemblée prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de deux cent mille euros (200.000,- EUR), pour le porter de son montant actuel de trois cent mille euros (300.000,- EUR) à cinq cent mille euros (500.000,- EUR), par l'émission de vingt mille (20.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) chacune, jouissant des mêmes droits et obligations que les actions existantes, à libérer intégralement par des versements en numéraire.

Souscription et libération

Les vingt mille (20.000) actions nouvelles ont été souscrites et entièrement libérées par des versements en numéraire, avec l'accord de tous les actionnaires, comme suit:

- par Monsieur Manuel Lecertua Galarza, demeurant à E-48990 Getxo (Vizcaya), Calle Particular de Uri 8 (Espagne), à concurrence de neuf mille sept cent quatre-vingt-quatre (9.784) actions;

- par Madame Concepcion Rodriguez Dominguez, demeurant à E-48990 Getxo (Vizcaya), Calle Particular de Uri 8 (Espagne), à concurrence de neuf mille sept cent quatre-vingt-quatre (9.784) actions;

- par Monsieur Inaki Lecertua Rodriguez, demeurant à E- 48990 Getxo (Vizcaya), Calle Itxasondo 11 (Espagne), à concurrence de quatre cent trente-deux (432) actions.

La somme de deux cent mille euros (200.000,- EUR) se trouve dès-à-présent à la libre disposition de la société anonyme SAGELUX S.A., ainsi qu'il en a été justifié au notaire par une attestation bancaire, qui le constate expressément.

Deuxième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précèdent, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article cinq des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5. (premier alinéa).** Le capital souscrit de la société est fixé à cinq cent mille euros (500.000,- EUR), représenté par cinquante mille (50.000) actions, chacune d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR).»

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à trois mille quatre cents euros.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en français suivi d'une traduction anglaise, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, la version française fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Suit la version anglaise du texte qui précède:

In the year two thousand and six, on the seventeenth of October.

Before us the undersigned notary Jean Seckler, residing at Junglinster (Grand-Duchy of Luxembourg).

Was held an extraordinary general meeting of shareholders of the stock company (société anonyme) SAGELUX S.A., with registered office in L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter, R.C.S. Luxembourg section B number 111522, incorporated by deed of the undersigned notary on the 18th of October 2005, published in the Mémorial C number 265 of the 6 of February 2006, and whose articles of association have been modified by deed of the undersigned notary on the 6 of June 2006, published in the Mémorial C number 1883 of the 6th of October 2006.

The meeting is presided by Mr. Christian Bühlmann, chartered accountant, residing professionally at L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.

The chairman appoints as secretary Mr. Thierry Triboulot, privat employee, residing professionally at L-2730 Luxembourg, 67, rue Miche Welter.

The meeting elects as scrutineer Mr. Alexandre Taskiran, chartered accountant, residing professionally at L-2730 Luxembourg, 67, rue Miche Welter.

The board having thus been formed the chairman states and asks the notary to enact:

That the shareholders present or represented as well as the number of shares held by them are indicated on an attendance list, which after having been signed by the shareholders or their proxy-holders, shall remain annexed to this document and shall be filed at the same time with the registration authorities.

It results from the said attendance list that all the issued shares are present or represented, so that the present meeting can take place without prior convening notices.

That the present meeting is regularly constituted and may validly deliberate upon the points of the agenda, which reads as follows:

Agenda:

1. Increase of the capital to the extent of 200,000.- EUR, in order to raise it from its present amount of 300,000.- EUR to 500,000.- EUR, by the issue of 20,000 new shares with a nominal value of 10.- EUR, each vested with the same rights and obligations as the existing shares.

2. Subscription and payment of the new shares.

3. Subsequent amendment of article 5, paragraph 1, of the articles of association.

After deliberation, the following resolutions were taken by the meeting by unanimous vote.

First resolution

The meeting resolves to increase the share capital by two hundred thousand euro (200,000.- EUR), so as to raise it from its present amount of three hundred thousand euro (300,000.- EUR) up to five hundred thousand euro (500,000.- EUR), by the issue and the subscription of twenty thousand (20,000) new shares with a par value of ten euro (10.- EUR) each, vested with the same rights and obligations as the existing shares, to be entirely paid up by payment in cash.

Subscription and payment

The twenty thousand (20,000) new shares have been subscribed and fully paid up by payment in cash, with the agreement of all the shareholders, as follows:

- by Mr. Manuel Lecertua Galarza, residing in E-48990 Getxo (Vizcaya), Calle Particular de Uri 8 (Spain), to the extent of nine thousand seven hundred and eighty-four (9,784) shares;

- by Mrs. Concepcion Rodriguez Dominguez, residing in E-48990 Getxo (Vizcaya), Calle Particular de Uri 8 (Spain), to the extent of nine thousand seven hundred and eighty-four (9,784) shares;

- by Mr. Inaki Lecertua Rodriguez, residing in E-48990 Getxo (Vizcaya), Calle Itxasondo 11 (Spain), to the extent of four hundred and thirty-two (432) shares.

The sum of two hundred thousand euro (200,000.- EUR) is forthwith at the free disposal of the stock company SAGELUX S.A. as has been proved to the notary by a bank certificate, who states it expressly.

Second resolution

As a consequence of the foregoing resolution, the meeting decides to amend the first paragraph of article five of the articles of incorporation to read as follows:

«**Art. 5. (first paragraph).** The subscribed capital of the company is fixed at five hundred thousand euro (500,000.- EUR) represented by fifty thousand (50,000) shares of a par value of ten euro (10.- EUR) each.»

Costs

The amount of the expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the present deed are estimated at three thousand four hundred euro.

Nothing else being on the agenda, the meeting was closed.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing parties the present deed is worded in French, followed by an English version; at the request of the same appearing parties and in case of discrepancies between the French text and the English text, the French version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary, by their surnames, first names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

Signed: C. Bühlmann, T. Triboulot, A. Taskiran, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 27 octobre 2006, vol. 539, fol. 44, case 11. – Reçu 2,000 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 20 novembre 2006.

J. Seckler.

(130689.3/231/133) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2006.

SAGELUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.
R. C. Luxembourg B 111.522.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 28 novembre 2006.

J. Seckler.

(130691.3/231/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2006.

ORTHOPEDIE PRO-TECHNIK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8041 Strassen, 124A, rue des Romains.
R. C. Luxembourg B 45.349.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2006, réf. LSO-BW05689, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 novembre 2006.

Signature.

(129201.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2006.

XELTAR HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R. C. Luxembourg B 61.935.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2006, réf. LSO-BW07047, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 novembre 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

(129206.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2006.

BARCLAYS METIS INVESTMENTS NO. 1, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 22.725,-

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 116.152.

Il résulte des résolutions adoptées par l'associé unique de la Société en date du 17 novembre 2006 qu'il a été décidé de transférer le siège social de la Société du 43, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg au 68-70, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 17 novembre 2006.

Certifié conforme et sincère

Pour la Société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2006, réf. LSO-BW06786. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(129894.4//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

ICO CAPITAL S.A., Société Anonyme.**Capital social: EUR 500.000,-.**Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R. C. Luxembourg B 91.851.

La société a été constituée suivant acte notarié reçu en date du 17 janvier 2003, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 323 de 2003.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2006, réf. LSO-BW05706, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 novembre 2006.

Signatures.

(129210.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2006.

XELTAR HOLDING S.A., Société Anonyme.Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R. C. Luxembourg B 61.935.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2006, réf. LSO-BW07051, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 novembre 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

(129215.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2006.

AKTIVA CAPITAL II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,-.**Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R. C. Luxembourg B 98.403.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2006, réf. LSO-BW00554, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 novembre 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

(129225.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2006.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**Capital social: EUR 1.500.000,-.**Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R. C. Luxembourg B 37.409.

La société a été constituée suivant acte notarié reçu en date du 18 juin 1991, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 348 du 25 septembre 1991, dont la dernière modification des statuts est intervenue suivant acte de Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange, en date du 8 mars 2005, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 1374 du 13 décembre 2005.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2006, réf. LSO-BW05697, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 novembre 2006.

Signatures.

(129228.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2006.
